

fable, sollicita son parent, Stanislas, roi de Pologne, alors réfugié en France, de se prêter à la supercherie. Le monarque y consentit de bonne grâce (1) et poussa même la plaisanterie, jusqu'à tracer, dans une lettre de sa propre main, l'histoire circonstanciée de l'ordre, depuis ses premiers temps supposés affirmant qu'il était encore un grand honneur en Pologne. Le moyen de nier l'ancienneté de cet ordre, lorsqu'elle était ainsi attestée par un aussi haut personnage? (2). Aussi tous les doutes qu'elle avait d'abord inspirés s'évanouirent-ils à partir de ce moment. Rulhières, à qui l'on doit une histoire de la Pologne (3) et qui se targuait de posséder même les annales de ce pays était au nombre des plus crédules. Il eut la malheureuse vanité de faire parade de son érudition gasconne au sujet de l'ordre de la persévérance, un jour

(1) Voilà qui marque bien encore la légèreté des esprits de ce siècle à la fois si joli et si triste et qui devait si mal finir.

(2) C'était le procédé identiquement employé partout d'ailleurs. En voyant des nobles dans les Sociétés maçonniques la foule croyait que la maçonnerie était une belle et utile institution.

(3) Claude Carloman de Rulhières, historien français (1735-1812), membre de l'Académie a effectivement laissé une *histoire de l'anarchie de la Pologne et du démembrement de cette République* — (Paris, 1807, 4 vol. in-8). — Frédéric Loliée a dit de ce travail que c'était un chef-d'œuvre connu et en partie exécuté à la façon antique. Les meilleures juges en ont fait le plus grand cas, sinon pour la véracité complète des détails, du moins par la sincérité des vues, pour l'éclat du style et la manière pittoresque, originale et piquante avec laquelle il ont été composés... (*Dictionnaire des Ecrivains et des Littérateurs*, p. 717).

qu'il rencontra dans le Palais-Royal (1) la comtesse de Caylus (2), une des dames qui avaient contribué à l'établissement de cette Société, il lui dit qu'il avait découvert une foule de particularités curieuses de l'histoire de l'ordre ; qu'il était certain, par exemple, que le comte de Palovski l'avait restauré en Pologne au milieu du xv^e siècle, et que, dans la suite, Henri III en avait été nommé grand-maître, lorsqu'il fut appelé au trône de Pologne, etc...

« Vraiment, répartit la comtesse, et où bon Dieu ! avez-vous vu toutes ces belles choses ? — Dans de vieilles chroniques polonaises qui m'ont été communiquées par des Bénédictins. — Qui les ont fabriquées ? — Non pas ! ce sont des frères de leur ordre qui les leur ont envoyées de Varsovie tout exprès pour moi, sachant que je suis très curieux de tout ce qui touche à l'histoire de ce pays. — Eh bien ! Chevalier, dit en riant la Comtesse, ils auront à faire pénitence après un si gros mensonge. Je puis le dire à vous, qui sûrement n'irez pas le répéter, car, après tout, le secret que je garde depuis si longtemps finirait par m'étouffer : Sachez donc que *l'histoire de l'ordre de la Persévérance n'est qu'une fable*, et que vous voyez devant vous l'une des personnes *qui l'ont imaginée* (3). Elle

(1) On sait que le Palais-Royal était alors le lieu de rendez-vous de la belle société comme devaient l'être plus tard les Champs-Élysées.

(2) Marguerite de Vilette de Narcay de Caylus. Elle appartenait à la famille de M^{me} de Maintenon.

(3) Qu'y a-t-il d'étonnant après cela à ce que les francs-maçons aient inventé nombre d'histoires ou de légendes ?

donna alors à Rulhières les détails que nous avons rapportés plus haut. Le Chevalier, un peu confus, n'eut garde de se vanter de l'aventure. La Comtesse ne fut pas si discrète... »

La Franc-Maçonnerie

et les Jésuites

SOMMAIRE

LES PRÉPARATIFS DE L'ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE.
— L'ENNEMI LE PLUS REDOUTABLE POUR LE FRANCM
MAÇON. — JOSEPH DE MAISTRE EXPLIQUANT L'ANTA
GONISME. — CE QUI ÉTAIT A REDOUTER. — A NOTRE
DAME-DE-PARIS. — UNE PRÉDICATION DU PÈRE DE
BEAUREGARD. — SUR L'ORDRE D'UNE SECTE. — LE
TEMPLE DE LA RAISON. — L'IMPUDIQUE DÉESSE.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LES JÉSUITES

Il ne faudrait pas croire que les préparatifs de l'organisation de la Révolution furent réellement compliqués. Au contraire, ils furent presque d'une grande simplicité et la franc-maçonnerie eut en réalité un système de conduite des plus simples.

D'abord, les francs-maçons songèrent à expulser, à mettre loin d'eux l'ennemi qui leur semblait le plus redoutable, je veux dire le Jésuite (1). Ils le craignaient particulièrement, cet ordre des Jésuites. C'est que le Jésuite « personnifiait l'esprit français en ce qu'il y a de meilleur, le bon sens, l'amour des lettres, l'équilibre de l'intelligence qui firent notre xvii^e siècle si grand dans l'histoire ; très informé,

(1) Dans ses écrits, Joseph de Maistre a fort bien compris et expliqué l'*antagonisme entre le jésuite et le franc-maçon* :

« Un corps, une association d'hommes marchant invariablement vers un certain but, ne peut (s'il n'y a pas moyen de l'anéantir), être combattu et réprimé que par une association contraire. Or, l'ennemi capital, naturel, inné, irréconciliable de l'illuminé, c'est le jésuite. Ils se sentent, ils se découvrent, comme le chien et le loup. Partout où on les laissera faire, il faudra que l'un décime l'autre... »

sans l'être aussi bien que le Juif, il avait et il a encore pour lui un certain don de flairer l'aventurier cosmopolite, il le devine d'instinct (1)... « Il aperçoit le point noir chez les êtres de cette nature, non point à un défaut dans les manières qui quelquefois sont couvertes, mais à un certain genre de culture intellectuelle. Le système d'éducation des Jésuites, outre leurs exercices de logique, forment des hommes capables de réfléchir, de ne pas se laisser prendre aux mots... »

Le Jésuite était donc un adversaire (2) qui, tout en étant mêlé aux affaires contemporaines, avait une puissance morale telle qu'il ne ressentait aucune de nos passions terrestres. Cet adversaire était donc, moralement, d'une grande redoutabilité et les francs-maçons songèrent adroitement à le faire déguerpir du pays où ils voulaient agir pour être les maîtres (3).

(1) Le Jésuite fut l'ennemi le plus redoutable de la franc-maçonnerie naissante.

(JULES SIMON.)

Jésuite et francs-maçons furent des ennemis irréconciliables.

(TAINÉ.)

(2) *Sans l'abolition préliminaire des Jésuites, la Révolution française était impossible.*

(RABAUT-SAINT-ÉTIENNE.)

(3) D'instinct, les Jésuites avaient senti d'avance le péril naissant. C'est ainsi qu'en 1774, dans la chaire de la cathédrale de Paris, un prédicateur, le Père de Beauregard, en annonçant la parole de Dieu, disait en même temps qu'une prostituée serait admise dans cette église même sur l'ordre d'une secte.

Rappelons d'ailleurs, à ce sujet, qu'au cours de la Terreur, — le fait est du domaine de l'histoire — deux francs-maçons notoires, Bertoan et Saül, ancien grand-rabbin d'Amsterdam, conduisaient chaque décade leurs élèves à l'église métropolitaine, devenue le *Temple de la Raison*, pour y admirer la fille d'Opéra, la célèbre et impudique déesse qui dansait en des poses obscènes sur le Maître-autel.

*Les Juifs dans
la Franc-Maçonnerie*

SOMMAIRE

L'ALLIANCE DES JUIFS ET DES FRANCS-MAÇONS. — « LE
JUIF DEVANT L'HISTOIRE ». — LE JUIF PASCHALES. —
LES *Cohens*. — DEUX FRANCS-MAÇONS DE MARQUE. —
LE COMTE DE SAINT-GERMAIN. — LE FILS DU JUIF
WOLF. — UN CHARLATAN. — CAGLIOSTRO. — UNE
PRÉTENTION. — PAUVRE CHARLES-MARTEL. — JOSEPH
BALSAMO. — UNE VENGEANCE. — MARIE-ANTOINETTE,
MARIE-THÉRÈSE. — CE QUE DIT UN ÉCRIVAIN CONTEM-
PORAIN. — GUILLAUME ANGELUCCI. — UN CALVAIRE.
— LE RÔLE DE BEAUMARCHAIS. — LA PUBLICATION
D'UN LIBELLE. — CE QU'A RACONTÉ BEAUMARCHAIS. —
CURIEUX RÉCIT.

LES JUIFS DANS LA FRANC-MAÇONNERIE

Au moment où se préparaient les prémices de la Révolution, *Juifs et francs-maçons s'étaient, pour ainsi dire, alliés ensemble.* Ce qu'il n'avait pu faire au moyen-âge avec les Templiers (1), le Juif le faisait avec la franc-maçonnerie, dans laquelle il avait fondu toutes les sociétés secrètes particulières, qui avaient si longtemps cheminé dans l'ombre (2).

(1) Edouard Drumont. *Le Juif dans l'Histoire de France.*

(2) Dès lors, il y eut un mot d'ordre commun à toutes les loges, des communications entre elles, un courant d'idées commun, et quand cette unité de vues fut bien établie, l'œuvre depuis si longtemps décrétée commença. La Révolution se mit en marche.

Il est un fait bien certain, reconnu par nombre d'historiens, c'est que la direction de presque toutes les loges, au moment de la Révolution, était passée aux mains des juifs.

Vers 1754, un juif portugais, du nom de Paschales, avait fondé une société d'initiés, connue sous la dénomination de *Les Cohens*, et dont les idées furent vulgarisées par Saint-Martin (1).

Il y eut deux francs-maçons de marque qui occupèrent en France une place considérable dans la préparation de la Révolution. Ce furent le comte de Saint-Germain et le fameux Cagliostro.

Celui qui se faisait appeler le comte de Saint-Germain n'était en réalité que le fils d'un juif alsacien du nom de Wolf.

Cet être étrange, mystérieux presque, connut vraiment tous les secrets d'Etat ; il eut un rôle dans toutes les diplomaties de la fin du XVIII^e siècle (2).

(1) Consulter : *Histoire des Juifs*, par Basnage (XVII^e siècle) ; *L'entrée des Israélites dans la Société française et les Etats chrétiens*, par l'abbé J. Léman.

(2) Dans son *Histoire des Juifs*, Graetz montre la jeunesse groupée autour du franc-maçon Lassing, sur lequel il a publié de curieux et suggestifs enseignements.

(Tome XI, chapitre IV.)

Ce Lassing avait repris la question relative à l'admission des juifs au sein de la maçonnerie allemande.

A ce sujet, voir le livre : *Les Israélites sont-ils reçus francs-maçons et peuvent-ils l'être ?* par les FF. . . H. K. von Ecker et Eckoffen.

En 1780, une des loges allemandes de Melchissédéch, fondée par Vogt, comptait des juifs parmi ses membres.

Cagliostro eut peut-être une influence encore plus grande que celle du fameux comte de Saint-Germain. Il avait l'aplomb d'un aventurier de génie, et il voulait faire croire qu'il descendait de Charles-Martel. Un historien nous a montré ce qu'il fallait penser de cette histoire.

« La vérité, dit-il, est sans doute moins brillante et moins romanesque, mais on reconnaît facilement les points d'appui qu'elle a fournis à l'imagination de Balsamo. Ce qui permit à Balsamo de se donner pour l'un des descendants de Charles-Martel, c'est que son arrière-grand-père, du côté maternel, s'appelait Mathieu Martello. D'ailleurs, il avait ses raisons pour insister sur sa généalogie paternelle, attendu qu'il y eût vraisemblablement rencontré beaucoup de juifs. Ce Mathieu Martello avait deux filles. La plus jeune, Vincenza, épousa un certain Joseph Cagliostro, natif de la Nuava, et fut la marraine de notre aventurier. Elle lui donna pour nom de baptême celui de son mari ; mais, par la suite, Joseph Balsamo prit le nom de famille du mari de la marraine et y ajouta le titre de comte pour lui donner quelque chose de plus important. Ce changement de nom servit en outre à détourner la curiosité de ceux qui auraient voulu remonter à sa véritable origine (1).

On connaît la scandaleuse affaire du Collier (2). Dans les histoires s'y rapportant, Joseph Balsamo, ou

(1) Frédéric Bulau : *Personnages énigmatiques et Histoires mystérieuses*.

(2) Voir Campardon : *Le Procès du Collier*.

plutôt Cagliostro, ne s'y montra pas seulement comme escroc, il s'y distingua en prophète, en avertisseur (1), En faisant apercevoir à Marie-Antoinette une tête coupée dans une carafe, il lui indiquait que la chute des Capétiens était décidée, et il lui déclarait aussi qu'elle appartenait à la Fatalité et que rien ne pourrait la sauver.

Les juifs qui étaient à la tête de la franc-maçonnerie, en déshonorant la reine Marie-Antoinette, se vengeaient de ce que leurs générations précédentes avaient supporté au cours du Moyen-Age.

Ils se vengeaient même sur Marie-Antoinette de ce que leur avait fait Marie-Thérèse qui, on le sait, avait été un de leurs plus implacables ennemis (2).

(1) L'affaire du Collier est une des plus belles affaires que la *franc-maçonnerie juive* ait jamais montées ; c'est un chef-d'œuvre du genre ; il y a de tout là-dedans ; la satisfaction d'une vengeance, le déshonneur de l'Eglise par le rôle que joue le cardinal de Rohan, et enfin le tripotage d'argent.

Ed. DRUMONT, (*La France juive*).

(2) Le 22 décembre 1744, on avait publié à Prague et dans tout le royaume de Bohême l'édit suivant :

1° Pour diverses raisons, j'ai résolu de ne plus tolérer à l'avenir les juifs dans mon royaume, je veux donc que le dernier jour de juin 1745, il n'y ait plus aucun juif dans la ville de Prague, si on y en trouve encore, on les fera chasser par les soldats.

3° Au bout de six mois, tous les juifs sortiront ainsi de tout le royaume de Bohême.

4° Enfin, cette évacuation de tout le pays aura lieu avant le dernier du mois de juin 1745.

« *Les juifs agissant par la franc-maçonnerie*, a écrit un écrivain contemporain (1), se vengèrent sur Marie-Antoinette de ce que Marie-Thérèse leur avait fait endurer.

« Jamais, depuis le Christ, passion ne fut plus douloureuse que celle de la souveraine que *le peuple, qui ne comprend rien aux horreurs qu'on l'excite à commettre*, avait appris à haïr, sous le nom de l'*Autrichienne*, vulgarisée par des pamphlets sans nombre. Quand on relit les détails de cette lente agonie, on se demande comment un être humain put tant souffrir sans mourir. *Il y a là un raffinement dans l'ignoble*, une ingéniosité dans la torture morale, une habileté dans l'art de discourir, de remuer le fer dans la plaie, de faire désespérer presque de Dieu, qui porte la marque juive. C'est au Crucifié du Golgotha, et je ne pense pas qu'on voit un sacrilège dans cette comparaison, c'est à la Victime sainte, abreuvée de fiel, déchirée par les épines, accablée d'ignominies, que l'on songe quand, sans oser plonger jusqu'au fond, on se penche sur les indicibles souffrances de cette malheureuse femme, souffrances particulières et spéciales que ni Louis XVI, ni Madame Elisabeth n'ont subies au même degré... (2).

Du reste, déjà depuis longtemps, la franc-maçonnerie avait cherché à déshonorer Marie-Antoinette.

(1) Edouard Drumont.

(2) *La France juive*, Livre I. *Le Juif dans l'Histoire de France*. Chapitre II, de 1394 à 1789.

Ce fut un franc-maçon juif, Guillaume Angelucci, affilié aux Loges anglaises, qui, le premier, lança un pamphlet contre l'infortunée reine (1).

Beaumarchais fut chargé de rechercher ce libelle.

Voici, d'ailleurs, à ce sujet, ce qu'a écrit M. de Loménie :

« Le rôle de Beaumarchais ne pourrait pas, à cause de son blâme, être utilisé officiellement ; c'est en qualité d'agent secret que le gouvernement de Louis XVI l'envoie de nouveau à Londres, en 1774. Il s'agissait encore (2) d'arrêter la publication d'un libelle qu'on jugeait dangereux. Il était intitulé : *Avis à la branche espagnole sur les droits à la couronne de France à défaut d'héritiers*. Sous une apparence de dissertation politique, le pamphlet en question était spécialement dirigé contre la reine Marie-Antoinette ; on n'en connaissait pas l'auteur.

On savait seulement que la publication en avait été confiée à un juif italien nommé Guillaume Angelucci, qui portait en Angleterre le nom de Williams Hatkinson, qui usait d'une foule de précautions pour

(1) Voici, d'après les recherches de quelques historiens, quel devait être le titre exact de ce pamphlet :

Dissertation extraite d'un plus grand ouvrage ou Avis imputant à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France, à défaut d'héritiers, et qui a été même très utile à toute la famille de Bourbon, surtout au roi Louis XVI. 9. A. à Londres, MDCCLXXIV.

Nous n'avons pu l'avoir ni à la Bibliothèque nationale, ni à Carnavalet, ni à l'Arsenal.

(2) Ceci prouve qu'il y en avait bien eu d'autres.

garantir son incognito, et qui avait à sa disposition assez d'argent pour faire imprimer en même temps deux éditions considérables de son libelle, l'une à Londres, l'autre à Paris..... (1)

(1) *Beaumarchais et son temps.*

DE LOMÉNIÉ.

L'auteur du *Barbier de Séville* a raconté lui-même que, moyennant une somme de 1.500 livres, il serait parvenu à racheter l'édition hollandaise (imprimée à Paris) et l'édition anglaise.

Beaumarchais a aussi raconté que le franc-maçon Angelucci, une fois payé de ses 75.000 francs, s'était enfui, avec un exemplaire qu'il avait pu mettre de côté et qu'il comptait bien faire réimprimer. Beaumarchais dit l'avoir poursuivi en Allemagne et que l'ayant rejoint dans un bois, aux environs de Nuremberg, il lui aurait mis le pistolet sur la gorge et lui aurait repris l'exemplaire dérobé. C'est à ce sujet que Beaumarchais, surpris par des voleurs, fut blessé et ne dut la vie qu'à l'arrivée subite de ses domestiques.

Voir aussi *Beaumarchais und Sonnenfels*, par M. d'Arneth (Vienne, Autriche).



Quelques Exemples

SOMMAIRE

POUR DONNER QUELQUES PREUVES. — CHOIX DE PLUSIEURS
EXEMPLES. — EN BRETAGNE. — LOGES PROVINCIALES.
— DE 1759 A 1789. — LA LOGE DE RENNES. — ENCORE
EXISTANTE. — LA PARFAITE UNION. — STUPÉFACTION.
— LA COMPOSITION DE LA LOGE. — LA NOBLESSE DE
ROBE. — COMMENT S'ÉTAIENT FORMÉES LES LOGES. —
ADRESSE ET DIPLOMATIE. — ŒUVRES CHARITABLES. —
LE GRAND MOUVEMENT SECRET. — BEAUX NOMS DE
FRANCE. — LES MEMBRES DU CLERGÉ. — L'ARMÉE. —
LOGE DES MILITAIRES. — UNE PROPAGANDE. — UN
ÉRUDIT. — CURIEUX PROCÈS-VERBAUX DE LOGES. —
— LES GRANDS SEIGNEURS. — DOCUMENTS.

QUELQUES EXEMPLES

Nous avons déjà montré comment les représentants des hautes classes de l'ancienne Société, grisés par les idées sociales et humanitaires, par les écrits des philosophes antichrétiens du XVIII^e siècle, étaient entrés — pour leur perte d'ailleurs — dans la franc-maçonnerie. Pour donner quelques preuves (1) de ce que nous avons annoncé, nous avons fait des recherches dans l'histoire des loges et nous en avons choisi quelques-unes qui serviront d'exemples.

A la veille même de la Révolution, en 1789, la franc-maçonnerie avait pris un tel essor, qu'il y avait en France 986 loges dont au moins 630 en pleine activité.

En Bretagne (2), l'activité franc-maçonne fut surtout remarquable et on peut y prendre un exemple.

Quelques années avant 1789, on vit se fonder de nombreuses Loges : en 1745, à Brest, l'« Heureuse

(1) On en trouvera facilement beaucoup d'autres, sans grande difficulté.

(2) Il n'y a rien d'étonnant à ce que la franc-maçonnerie eut l'idée d'opérer en Bretagne pour contrebalancer dans ce pays essentiellement catholique l'influence de la religion.

Rencontre » ; en 1755, à Nantes, la « Parfaite » ; en 1758, à Rennes, la « Parfaite Union ».

A ces Loges s'ajoutèrent, de 1757 à 1789, à Rennes : l'« Egalité » et la « Parfaite-Amitié » ; à Quimper, l'« Heureuse maçonne » et la Parfaite-Union » ; au Croisic, la « Parfaite-Fraternité » ; à Saint-Brieuc, la « Vertu triomphante » ; à Dinan, la Fraternité » ; à Fougères, l'« Aimable Concorde » ; à Morlaix ; la « Parfaite Union » ; l'« Etude des mœurs », la « Noble Amitié » ; à Saint-Malo, la « Triple Essence » ; à Guingamp, « l'Etoile des Maçons ».

De toutes ces loges, il y en a encore une existante à Rennes : c'est la « Parfaite-Union », qui a été fondée le 26 juin 1758.

Son rôle a été considérable et des écrivains ont noté son action certaine dans les incidents qui amenèrent la chute du duc d'Aiguillon (1) et le procès de Le Chalotais, procureur général au Parlement (2).

Il faut voir la composition curieuse de cette loge, de ses membres, de 1772 à 1791. Nous y voyons avec stupéfaction qu'ils appartiennent en grand nombre à la noblesse et surtout à la noblesse de robe. Une certaine partie est aussi formée par de riches commerçants, des médecins et des propriétaires fonciers, des robins qui portaient des noms de terres, voulant imiter la noblesse.

(1) Alors gouverneur de la Bretagne.

(2) On sait que ce Le Chalotais fut l'auteur du rapport qui déterminait l'abolition de l'ordre des Jésuites en France.

Voyons maintenant comment avaient pu se former ces loges :

Il faut rappeler que les députés des loges de Paris et de la province proclamèrent en 1773 la déchéance de la Grande loge de France, se constituant en « Grande loge nationale de France », et qu'il résulta de leurs délibérations mouvementées et longues qui durèrent du 5 mars au 26 juin 1776, la création d'un pouvoir maçonnique nouveau qui devint le « Grand-Orient » actuel.

Ce dernier annula les anciennes constitutions données aux loges par la Grande loge, constitutions qu'il considérait comme réactionnaires, encore trop imprégnées de solidarité et pas assez dans le mouvement révolutionnaire.

Le Grand-Orient, afin de faciliter sa correspondance et de tenir adroitement tout le mouvement révolutionnaire et antichrétien dans sa main, « cherchait à favoriser le groupement des loges et la création de grandes loges provinciales ». C'est ainsi qu'à Lyon, les trois loges qui y assistèrent à cette époque : la « Sagesse », la « Parfaite Amitié » et « Vrais Amis réunis » et la « Parfaite Réunion » se groupèrent pour former la grande loge provinciale de Lyon.

Ce groupement était des plus adroits, et, partout la chose fut faite là où il fut possible de le faire. Le Grand-Orient avait tout sous sa main et pouvait centraliser ainsi le grand mouvement révolutionnaire tout en restant sous le couvert de la Charité.

Certes, ils furent très adroits, très habiles ceux qui dirigèrent en secret le mouvement, par les moyens,

indiqués d'autre part, à attirer à eux la noblesse, le clergé et l'armée ; accepter, enrôler des membres appartenant à ces castes de la Société ancienne et continuer ouvertement des œuvres charitables sans se départir du grand mouvement secret qui avait pour but le renversement de la monarchie et la déchéance du pouvoir religieux.

Nous pouvons prendre en province un modèle frappant.

Par exemple, voici ce qui se passait dans cette loge maçonnique de Bretagne la « Parfaite Union de Rennes », dont nous parlons d'autre part.

Deux grands Papes avaient excommunié la franc-maçonnerie en 1738 et en 1751. La cour de Rome avait admirablement bien compris où devait aboutir le mouvement de la secte nouvelle.

Cependant les idées humanitaires, philosophiques, de rénovation s'étaient si bien installées dans le cerveau affaibli — illuminé plutôt — de nos aïeux du XVIII^e siècle, que le clergé lui-même, oubliant ce qu'avaient fait les successeurs de saint Pierre, s'enrôlait dans la franc-maçonnerie.

Le clergé régulier ou séculier participait aux travaux des loges.

En ce qui concerne la « Parfaite Union », dont nous venons de parler, nous relevons dans ses procès-verbaux les faits suivants (1) :

Nous n'ajouterons pas de commentaires, les faits

(1) On pourrait établir là une certaine analogie avec ce qui se passe de nos jours.

sont assez regrettables et nous montrent l'état d'âme des malheureux illuminés du clergé, de la noblesse, de l'armée qui couraient à leur perte et qui ont vu, comme récompense de leurs sentiments philosophiques et humanitaires, se dresser la guillotine et les listes de proscription, sans compter la spoliation et le vol.

Voici ce que nous relevons dans l'ordre chronologique :

14 août 1775.

« Un profane, prêtre religieux de l'ordre de Saint-Dominique », fait parvenir à la loge son désir d'être initié à ses travaux.

10 janvier 1777 :

La loge est visitée par le F.°. Gilles « prieur des Minimes », député de la loge la « Fidèle Union (1) », auprès des loges de Rennes.

3 novembre 1782 :

Initiation du F.°. Coste, « religieux dominicain ».

5 décembre 1782 :

Affiliation des FF.°. dom Lemur (2) « prieur des Bénédictins », Jamin « procureur des Jacobins », Gilles « prieur des Minimes », déjà reçu maçon d'autres loges.

5 décembre 1782 :

Initiation des FF.°. Martin Bernard, de Tours, « religieux bénédictin », Pierre Chevalois, de Rennes

(1) De Morlaix.

(2) Le même qui avait visité la Loge en 1777.

« religieux minime », Pierre Erpelding, Alluyerard, « religieux dominicains ».

9 décembre 1783 :

Initiation du F. : Pierre Sailland, « religieux dominicain. »

27 juin 1785 :

Affiliation des FF. : Jean Vérul « prieur de la maison des Augustines de Roanne », Louis Réveillon, « ancien prieur et procureur des Augustines ».

« Tous ces ecclésiastiques, a écrit un écrivain franc-maçon, prenaient si bien au sérieux leurs travaux maçonniques que nous les voyons assister régulièrement aux séances et occuper ainsi une bonne partie des fonctions de la loge (1). »

Rappelons qu'à la même époque, à Paris « le Grand-Orient comptait parmi ses officiers un certain nombre de prêtres », parmi lesquels nous pourrions citer l'abbé Rozier, savant chanoine ; le F. : Pingré, bibliothécaire de Sainte-Geneviève.

Il est vrai d'ajouter qu'au commencement de février 1788, obéissant à des ordres de leurs supérieurs, tous les ecclésiastiques se retirent de la « Parfaite-Union » comme de nombre de loges, d'ailleurs. Mais il était un peu tard, « le mal moral et inconscient », occasionné par leur présence dans les loges étant fait d'irréductible façon.

Très malins, très fins, très diplomates, les francs-maçons (2), à Rennes (comme à Paris et dans d'autres

(1) Dix dans le deuxième semestre de 1785.

(2) Ce sont eux qu'on pourrait appeler *Jésuites* au sens mauvais du mot, au sens non vrai, mais populaire.

grandes villes de France d'ailleurs), entretenaient adroitement les meilleures relations avec le clergé de la ville.

Citons encore, textuellement — cela en vaut la peine — à titre d'exemples, ces extraits vraiment curieux des procès-verbaux :

8 avril 1777 :

La loge arrête que le F. :. Troyhlard, trésorier, délivrera la somme de 6 livres pour un pauvre profane « recommandé par le curé de Saint-Etienne ».

28 août 1777 :

Le F. :. de Kergrois, Vénérable, rend compte « de son entente avec le curé de la paroisse de Saint-Germain au sujet des pauvres de la rue Haute » et sur la nécessité qu'il y a de distribuer une partie « des deniers, qui ont à cet égard une destination formelle ». La loge ordonne que le F. :. Trésorier délivrera pour cet objet une somme de 60 livres, dont 30 livres à répartir entre les pauvres malades Grabatacies de la rue Haute et pareille somme pour ceux de la paroisse de Saint-Etienne, le tout suivant l'équité des FF. :. Dulattray aîné et Dulattray cadet, docteurs-médecins « en présence des curés des deux paroisses ».

Le F. :. de Kergrois dépose ensuite la liste des pauvres de la paroisse de Saint-Etienne.

D'ailleurs, les traits de bienfaisance pullulent dans les annales de la loge.

En voici quelques-uns pris dans les procès-verbaux de 1781.

11 février 1781 :

La loi autorise le F. : Troylard, trésorier, à délivrer 12 livres 12 sous à une « famille profane » dans l'indigence et « digne de commisération » (1).

25 avril 1781 :

Ce F. : ayant représenté l'impuissance d'un père et d'une mère pour « habiller leur enfant qui doit faire sa première communion », la loge a arrêté qu'il serait pris dans la caisse des pauvres la somme de 12 livres en faveur de cet enfant.

16 juillet 1781 :

La loge nomme une commission pour examiner de concert avec la loge la « Parfaite Amitié » et aviser sur ce qu'il y aurait à faire de plus à propos d'une demande de secours formée par la loge « Française Elue Ecossaise » de Bordeaux, en faveur du F. : Fischer, esclave chez les algériens.

30 décembre 1701 :

La loge en réjouissance de la naissance du Dauphin a décidé d'habiller six pauvres enfants » (trois garçons et trois filles) « de la paroisse de Saint-Germain, lors de leur première communion. »

Est-il assez habile, ce dernier vote de la loge. Est-ce assez adroit de la part des meneurs occultes de se montrer ainsi familiers à la religion et soumis à la famille Royale de France alors que depuis longtemps la chute de la Royauté a été décidée.

Et cette franc-maçonnerie internationale qui allait mener la Révolution tambour battant aidée de nombre

(1) Cela était fort adroit et jetait un renom de bienfaisance sur les francs-maçons au nom desquels l'aumône était donnée.

d'éléments étrangers, affirmait en public ses sentiments patriotiques.

« C'est ainsi qu'en 1782, au moment de la guerre d'Amérique, la loge la « Caudem » de Paris adressait une circulaire à toutes les loges pour les prier d'ouvrir une souscription dans le but d'offrir un vaisseau « au roi bien-aimé Louis XVI ».

La loge la « Parfaite Union » dont nous parlons, s'était empressée de déférer à ce désir et avait envoyé sa contribution au F. : Girardin (1), trésorier de la loge la « Caudem », avec une lettre fort belle témoignant de sentiments inspirés par le plus pur patriotisme.

Mais la loge la « Caudem », malchanceuse cette fois, ayant été obligée d'abandonner son projet, décida qu'elle prierait le roi Louis XVI d'accepter les sommes qui lui avaient été adressées par les loges pour être employées au soulagement des veuves et des orphelins des matelots qui avaient trouvé la mort dans le combat du 12 avril 1782 (2).

Cette loge de la « Parfaite Union » que nous avons prise pour exemple, était alors installée dans un immeuble situé rue Haute (3), dans le voisinage du couvent des Jacobins, voisinage qui ne paraissait pas les gêner.

Du reste, comme à Paris et ailleurs, la loge tenait aussi à avoir pour elle l'Armée.

C'est ainsi que le 28 décembre 1774, la loge avait

(1) Notaire au Châtelet.

(2) Combat de Saintes.

(3) Aujourd'hui rue Saint-Malo.

procédé à une installation qui se fit en grande pompe. A cette séance assistaient des représentants « de la loge militaire la Parfaite Union » du régiment de cavalerie de Royal-Roussillon (1).

Il y avait alors, ne l'oublions pas, « des *loges* exclusivement *militaires*, attachées à certains régiments » et par suite essentiellement mobiles à cette époque où les troupes opéraient des déplacements très fréquents.

Au commencement de 1774, le régiment le Royal-Roussillon était venu tenir garnison à Rennes où il resta jusqu'en 1776 (2).

Pendant ces deux années, la loge de ce régiment, qui portait également le nom de la « Parfaite Union » et qui avait alors pour Vénérable le capitaine comte de Mureton de Chabrillan (3), officier du Grand-Orient, mêla ses propres travaux à ceux de la loge la « Parfaite Union », de Rennes, et l'on voit, d'après les délibérations des réunions, que l'accord le plus fraternel ne cessa de régner entre les deux loges. Même, à l'installation solennelle du 28 décembre 1774, on vit la loge militaire figurer tout entière avec son vénérable en tête.

Même, le 8 janvier 1721, la loge la « Parfaite

(1) Aujourd'hui, le magasin militaire de l'habillement du campement et du harnachement du 10^e corps d'armée.

(2) Il se rendit alors à Sedan.

(3) Hippolyte-César de Mureton, comte, puis marquis de Chabrillan, né à Paris le 16 novembre 1767, mort à Paris le 16 octobre 1835, fut député de la Drôme de 1815 à 1820, puis de 1824 à 1827.

Union » prêta son temple à la loge militaire pour la réception des FF. : comte des Rieux et comte de Carné.

Plus tard, nous pouvons encore voir l'élément militaire mis en cause. C'est ainsi que le 6 février 1776, la loge officia un F. : de Ploërmel, le F. : Ragon, chirurgien de la Marine Royale, et lui demanda l'autorisation d'y former une loge sous l'attache de ses Constitutions avec le concours des maçons de son Orient.

Rapidement, cette loge fit « de bonnes et solides recrues » qui furent affiliées à la « Parfaite Union » parmi lesquelles nous mentionnerons les FF. : Tuault de la Bouvrie (1). Sénéchal, Chantrel de la Villeboisnet, receveur des deniers ; Perret de Tregadoret (2), avocat au Parlement ; Tonstaout de Richebourg, écuyer major de cavalerie ; Medal, notaire royal et apostolique ; de Colobelle, ancien officier de cavalerie ; de Goaesbe de Boyac, officier de la maison du Roi, etc., etc.

On voit par ces groupements adroits et rusés quelle

(1) Joseph Golvan de la Bouvrie, né à Ploërmel le 19 mars 1744, mort dans la même ville le 26 avril 1822. Avocat au Parlement en 1766, Sénéchal de Ploërmel, député aux Etats de Bretagne. Elu député du Tiers-Etat de la Sénéchaussée de Ploërmel aux Etats généraux de 1789. Elu ensuite député du Morbihan au Corps législatif dans le Sénat de l'an XIII à l'année 1815.

(2) Rodolphe-Claude Perret de Tregadoret, né à Ploërmel le 10 novembre 1741, mort à Vannes le 17 novembre 1798. Maire de Ploërmel. Avocat au Parlement en 1778. Elu le 17 avril 1789 du Tiers-Etat de la Sénéchaussée de Ploërmel aux Etats généraux.

importance une loge pouvait avoir dans une contrée et on comprend facilement comment la franc-maçonnerie en recevant les défenseurs de l'ancienne société pouvait — puisqu'elle les tenait dans ses mains — diriger et faire aboutir le mouvement de révolution.

Plusieurs volumes ne suffiraient pas pour citer des exemples pareils qui abondent dans toutes les régions et qui montrent où peut en arriver une société secrète adroitement conduite.

A la tête d'une loge de Saint-Brieuc, nous voyons encore Kervélégan (1), vénérable de la loge la « Parfaite Union », de Quimper; etc., etc.

On le voit il y avait là de beaux noms de France, de personnages qui semblaient poussés par une fatalité extraordinaire à faire une œuvre nouvelle, un état social nouveau qui devait les entraîner à leur perte.

La composition de la « loge de Versailles » est certainement, aussi, une des plus intéressantes à consulter. Par une sorte d'ironie sanglante les inspirateurs occultes de la franc-maçonnerie avaient donné à cette loge le surnom de Saint-Jean de la Candeur (2).

(1) C'était un grand personnage, ce Kervélégan (Auguste-Bernard-Laurens), né à Quimper le 17 septembre 1748, mort au manoir de Toulgoët en 1825. Il avait été sénéchal et maire de Quimper en 1774, député de Quimper aux Etats de Bretagne en 1774; premier député du Tiers-Etat aux Etats généraux en 1789, dans la Sénéchaussée de Quimper; député du Finistère à la Convention nationale, au Conseil des Anciens et au Corps législatif de l'an VIII à 1815.

(2) Il fallait effectivement, a dit un écrivain contemporain, *une forte dose de candeur* à ces grands seigneurs pour cons-

Un érudit, un chercheur, M. l'abbé Davin a découvert au château de Blemont, les procès-verbaux de cette loge du 21 mars 1775 au 20 mars 1782. C'est, a-t-il écrit, un petit in-folio de 340 pages, relié en cuir rouge orné au dos et aux coins des symboles maçonniques, compas, équerre, pied de roi, fil d'aplomb, niveau, branche d'olivier, il porte ce titre (1) :

REGISTRE

des Délibérations et Réceptions faites
dans la Loge Saint-Jean de la Candeur
A la gloire
du Grand Architecte de l'Univers
Sous les auspices du Sérémissime
Grand Maître

—
1775

Il est vraiment intéressant et utile à consulter ce registre où l'on trouve les plus beaux noms de France et où les femmes les plus belles, les plus spirituelles, les plus nobles, y coudoient les plus grands seigneurs.

Dans l'ordre d'inscription pour les hommes on y voit :

Le marquis d'Arinubal, le marquis de Lusignan, le marquis de Hautoy, le marquis de Gramont-Caderousse, le vicomte de la Roche-Aymon, le marquis d'Havricourt, le comte de Launay, le vicomte d'Es-

pirer entre eux, même en s'affiliant à une société qui allait les dépouiller et les mettre nus comme des petits Saint-Jean.

(1) BOSSUET. *Port-Royal et la franc-maçonnerie.*

pinchel, le marquis de Saint-Simon, le comte de Busanuis, le comte de Gouy-d'Arcy, le comte de Damas, le vicomte de Grammont, le comte d'Imécourt, le chevalier d'Escars, le vicomte de Béthune, le chevalier de la Châtre, le marquis de Jumilhac, le comte de Clermont-Tonnerre, le marquis Clément-Gallerande, le marquis de la Ferronnays, etc.

Du côté des femmes, on y trouve : la sœur marquise de Courtebonne, la sœur vicomtesse de Fodoas, la sœur comtesse de Blache, la sœur marquise de Montucam, la sœur marquise de Choiseuil-Gouffier, etc.

Il y avait à côté de la loge de Versailles comme son complément direct, le « Club Breton » où l'Etat-Major maçonnique s'était installé en corps.

On y voyait les FF. : Le Chapelier, Lanjuinais, Barnave, Camus, Rebaudois, Etienne, Merlin, Siéyès, Targent, Grégoire, Menon, Micheau, Robespierre, Dufort, Freteais, Treilhard, Rewbel, Talleyrand, Voulaud, Glaizien, Laurette, Radler, Valmy, Guillotin, Buzot, Barrois, Radler, Bouche.

L'archevêque de Vienne y fut nommé président ; il était dignitaire du Grand-Orient.

Les FF. : Clermont-Ferrand, Siéyès, Clapies, Grégoire, Monnier, Lally-Tollandal, Clermont-Tonnerre en deviennent les secrétaires.

En 1775, une autre loge, la loge de Saint-Antoine, avait eu comme présidente la duchesse de Bourbon qui avait été installée avec une pompe extraordinaire au mois de mai. Les travaux y étaient tenus par le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans.

Parmi les assistants, on remarquait aussi dans cette loge, la vicomtesse de Tavannes, les duchesses de Brancas et de Luynes, la comtesse de Caylus et d'autres nombreuses dames du plus haut rang (1).

*
* *

Rappelons encore ici, qu'une loge qui eut une importance très grande et qui se tenait à la Paris, la « loge des Neuf Sœurs » comprenait aussi parmi ses membres des noms de personnages remarquables (2) :

Le vénérable était de La Lande, de l'Académie des Sciences ; les surveillants : De Meslay, président à la Chambre des Comptes, et l'abbé Du Rouzeau.

L'abbé Remy, avocat au Parlement, était l'un des orateurs.

On y trouvait les abbés Robin, Genay, Cordier de Saint-Firmin, d'Espagnac, d'Audincourt (maître de

(1) Là aussi, on s'occupait alors de charité. Le jour de l'installation de la Grande-Maîtresse, « la quête fut abondante et servit principalement à tirer de prison de pauvres familles qui y étaient détenues pour mois de nourrice. »

(Clavel, *Histoire pittoresque*, 1845. — Pagnerre, éditeur, p. 112-113.

(2) *Tableau des frères de la Loge des Neuf Sœurs*. A l'Orient de Paris. L. * D. * L. * V. *. 1778. Sous les auspices du sérénissime Grand-Maître Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres.

L'adresse de la Loge était rue Poupée-Saint-André, à Paris, chez M. Court de Gabellin. (Le secrétaire, membre de la Société économique de Berne.)

musique de Saint-Germain-l'Auxerrois), de Chaligny, Labrey, Dupuis du Parc, Galon (aumônier de la comtesse d'Artois), etc.

Les nobles y étaient admis.

Citons : De Baret, directeur des études de l'Ecole militaire ; le comte Persan ; le marquis de Lort ; de Beaulieu ; le marquis de Flamenville, officier aux gardes ; François de Neufchâteau ; le chevalier de Cubières (écuyer de Mme la comtesse d'Artois) ; le marquis d'Onarville ; le duc de Pignatelli (1) ; le marquis d'Arcambal (2) ; Arouet de Voltaire (3) ; le prince Camille de Rohan ; comte de Milly, colonel de dragons ; le comte de Turpin-Crossé, maréchal de camp ; le prince Emmanuel de Salm-Salm, etc., etc.

On y voyait aussi le célèbre docteur Guillotin, les peintres Vernet, Greuze, etc.

Dans un ouvrage des plus curieux, les *Sociétés secrètes et la Société*, le Père Deschamps nous a donné la *très suggestive énumération* des membres de la « Loge de la Propagande », qui était presque exclusivement recrutée dans l'aristocratie.

Comme on le voit, la Société courait vraiment à sa perte, de gaieté de cœur on peut le dire.

(1) Grand-Maître des Loges du royaume de Naples.

(2) Grand Conservateur de l'Ordre maçonnique en France.

(3) Il est indiqué comme *gentilhomme ordinaire du Roi*.

PENDANT
LA RÉVOLUTION

*La Franc-Maçonnerie
et la Révolution*

SOMMAIRE

LE RÉCIT D'UN ÉCRIVAIN FRANC-MAÇON. — UNE PART
DANS LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE. — EN 1785. —
A FRANCFORT. — UNE ASSEMBLÉE DE FRANCS-MAÇONS.
— CE QUE DIT LE CARDINAL MATHIEU. — LA MORT DU
ROI DE SUÈDE ET LA MORT DU ROI DE FRANCE RÉSO-
LUES. — LES INSTRUCTIONS DE WEISHAAPT. — L'AR-
GENT DE L'ÉGLISE. — UN GRAND CHEF. — LE DUC
D'ORLÉANS. — LE RABBIN FALK-SCHECK. — UNE
PROPHÉTIE. — UNE RÉCEPTION. — LE DUC D'ANTIN.
— L'ÉPÉE FLAMBOYANTE. — LE RÔLE DE MIRABEAU.
— LOUIS XVI COURANT A SA PERTE. — RÉCEPTIONS.
— NAÏVE CANDEUR.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION

Un écrivain franc-maçon, et par conséquent favorable à la franc-maçonnerie, a écrit ceci :

« Les historiens ont attribué à la franc-maçonnerie une importance capitale sur la marche des événements qui ont précédé et amené la Révolution (1) ; cependant, à notre connaissance, en dehors de quelques faits bien connus, mais isolés, aucun travail d'ensemble mettant cette influence en lumière n'avait été fait. Il serait cependant du plus grand intérêt de préciser l'action des Loges dans ce grand drame. On aurait ainsi l'explication des faits qui n'eurent pas le caractère de spontanéité qu'on leur prête quelquefois, mais qui furent au contraire la conséquence logique de doctrines longuement mûries, de principes savamment élaborés.

(1) La Révolution a été longuement combinée et préparée dans les loges des quatre nations : Allemagne, Angleterre, Italie et France ; l'unité de l'action habilement machinée par elles.

Martial d'Estoc (*La Franc-Maçonnerie*, édition définitive, 1901, p. 41.)

« Il serait donc à désirer que l'histoire particulière des Loges les plus anciennes fût écrite à l'aide des documents que renferment leurs archives. Ces différents travaux pourraient ensuite servir à la préparation d'une œuvre synthétique qui ferait ressortir d'une façon lumineuse l'influence de la franc-maçonnerie sur les événements de cette époque. Ce serait en même temps qu'une histoire véritablement nouvelle de la Révolution, un monument que nous devons élever à la gloire de la franc-maçonnerie et à celle des généreux ouvriers qui jetèrent les fondements d'un ordre social nouveau (1). »

Ces lignes sont un aveu. On ne peut dire plus carrément, plus posément que la franc-maçonnerie a eu une très grande part dans le mouvement révolutionnaire.

Cette phrase : « Ce serait... un monument de reconnaissance que « nous devons élever à la gloire de la franc-maçonnerie » et à celle des « généreux ouvriers qui jetèrent les fondements d'un ordre social nouveau » est absolument typique. Ce sont bien les francs-maçons qui ont jeté les fondements de la Révolution, et nombreux sont les écrivains qui l'attestent et le déclarent (2).

(1) *Une loge maçonnique au XVIII^e siècle*. (Notes historiques) étude publiée par M. Léonce Maître dans l'*Humanité nouvelle*, revue internationale des sciences, lettres et arts, dirigée par G. Hamon.

(2) On trouve des détails intéressants et curieux sur le rôle de la franc-maçonnerie pendant la période révolutionnaire dans la première édition des *Mémoires pour servir à l'histoire*

En 1785, il y avait à Francfort une assemblée de francs-maçons (1) où la mort du roi de Suède et celle de Louis XVI et de Marie-Antoinette furent décrétées.

Il y a eu en un pays, a écrit le cardinal Mathieu (2), un détail que je puis vous donner comme certain. Il y eut à Francfort, en 1785, une assemblée de francs-maçons, où furent convoqués deux hommes considérables de Besançon, qui faisaient partie de la Société, M. D. Raymond, inspecteur des Postes, et M. Marie de Boulogny, président du Parlement. Dans cette réunion le meurtre du roi de Suède et de Louis XVI furent résolus ». MM. de Raymond et de Boulogny « revinrent consternés, en se promettant de ne jamais remettre les pieds dans une loge, et d'en garder le secret. Le dernier survivant l'a dit à M. Bourgon, qui est mort à près de quatre-vingt-dix ans, possédant toutes ses facultés. Vous aurez pu en entendre parler ici, car il a laissé une grande réputation de probité, de droiture et de fermeté parmi nous. Je l'ai beaucoup connu et pendant bien longtemps, car je suis à Besançon depuis quarante-deux ans, et il est mort récemment.

« Il a raconté souvent le fait à moi et à d'autres. Vous voyez que la secte sait à l'avance monter ses coups ; c'est là en deux mots son histoire.

du Jacobinisme, qui parut à Londres en 1797. Une seconde édition, plus facile à trouver, fut imprimée à Lyon avec l'indication (erronée exprès) de Hambourg, en 1803.

(1) C'était la suite logique de la fusion, en 1781, de l'illuminisme français et de l'illuminisme allemand.

(2) Aujourd'hui à Rome comme Cardinal de Curie.

P.-S. — M. Bourgon était président de chambre honoraire à la Cour » (1).

A cette époque, les plus grands seigneurs de France, les Choiseul, le duc de La Rochefoucauld, les Noailles poussaient de toutes leurs forces au mouvement révolutionnaire (2).

*
* *

Voici les instructions que Weishaupt avait données au Grand-Orient :

« Tous ces efforts doivent tendre à réaliser le programme que le Conseil Aréopagiste a communiqué aux loges des quatre nations : éloigner les Jésuites de toutes les places de professeurs ; se saisir de toutes les institutions d'instruction de l'État ; faire nommer conseillers fiscaux ecclésiastiques le plus grand nom-

(1) Cette lettre de S. E. le cardinal Mathieu, actuellement à Rome, est datée du 7 avril 1875 et elle a été publiée dans l'*Univers*. On peut, à ce sujet, consulter la lettre de Mgr l'Évêque de Nîmes datée du 17 janvier 1878.

On trouve la reproduction de ces deux lettres dans les *Œuvres pastorales* de Mgr Besson.

(2) Ce fut la Maçonnerie qui détourna de son but primitif le grand mouvement libéral réformiste de 1789, en enleva la direction au roi et aux États-Généraux pour la transporter aux clubs que dirigeaient ses adeptes.

.....
Le programme maçonnique a été exécuté point par point de 1789 à 1793.

(Louis Baume. *Une religion secrète*, Paris, Letouzey et Ané, 1889. — Bibliothèque nationale, 8° H. 5415.)

bre de nos FF. . . , afin d'avoir à notre disposition l'argent de l'Église ; pourvoir nos FF. . . d'Église de bonnes cures et de places de précepteurs ; placer sous l'inspection de notre Ordre les écoles, et qu'elles n'aient pas d'autres préfets que nos FF. . . , diriger les Sociétés de bienfaisance, attribuer à nos FF. . . des chaires académiques ; munir les diocèses d'évêques et de prêtres dévoués à notre Ordre ; corrompre les officiers... (1). »

Le programme de ce Conseil aréopagiste germanique se réalisa en France. On organisa dans ce but l'anarchie en 1791.

La Fayette fut remplacé par Santerre comme commandant de la garde nationale. A la mairie de Paris, Bailly fut remplacé par Piéton.

Nombre de membres de la Législature étaient des parasites rongeurs.

« On sait, disait Camille Desmoulins, les fortunes immenses que les auteurs de la Révolution ont faites ; les terres, les hôtels, les châteaux qu'ils ont extorqués, les places auxquelles ils se sont poussés (2). »

Le F. . . De Terrier commandait l'anarchie dans le Comtat-Venaissin.

Un bandit, Jourdan, surnommé Coupe-Tête, avait semé la terreur à Avignon et Louis XVI avait envoyé de Wittgenstein pour réprimer les massacres : le F. . . Servan, ministre de la Guerre, le remplaça par le F. . . de Montesquiou-Fezensac qui remit Coupe-Tête en

(1) Martial d'Estoc. *Le Grand-Œuvre maçonnique*, p. 57.

(2) Camille Desmoulins, *Brissot démasqué*.

liberté et, par suite, Jourdan fit une brillante entrée à Avignon, costumé en général !

La curée révolutionnaire commençait, et Louis XVI était obligé de remplacer Montmorin successivement par de Lessart, du Portail et de Narbonne (1).

D'un autre côté, disons-le, le chef ouvertement avéré de la franc-maçonnerie française, le duc d'Orléans, qui conspirait ouvertement contre son cousin, le roi Louis XVI, était entièrement lié avec tous ceux qui dirigeaient le mouvement occulte et révolutionnaire de la franc-maçonnerie.

Dans un livre, le comte de Gleicher (2) raconte -- et cite le fait comme certain -- que lors de son voyage en Angleterre, ledit duc d'Orléans avait reçu du rabbin Falk-Schack une bague-talisman, un *Kainaoth* qui devait lui assurer le trône de France (3).

La prophétie ne fut pas réalisée et l'échafaud remplaça la couronne pour le Grand-maître (4).

(1) Les chroniques du temps le disaient l'amant de Mme de Staël.

(2) *Faits remarquables*.

(3) L'épée de Philippe-Égalité fut brisée dans une séance fameuse du Grand-Orient, en janvier 1793.

M. de la Rive, l'auteur bien connu de *La Femme et l'Enfant dans la franc-Maçonnerie*, possède un *fac-simile* de la garde qui est exactement semblable à celle du duc d'Antin.

(4) « S'il faut en croire l'auteur du *Judaïsme en France*, a écrit Édouard Drumont, cette bague, que Philippe-Égalité portait encore au moment de monter sur l'échafaud, aurait été remise par lui à une Juive, Julietta Goudchaux, qui la fit passer au duc de Chartres. Louis-Philippe garda ce bijou jusqu'à sa mort et le transmit au moment d'expirer, au comte de Paris. L'anneau se trouvant trop grand pour lui, on l'envoya à Paris

Voici, et la chose vaut la peine d'être citée, les cérémonies auxquelles le duc d'Orléans dut se soumettre afin d'être reçu chevalier Kadoch. C'est Montjoie (1) qui nous décrit ainsi ces cérémonies.

« Pour être admis au grade de chevalier Kadoch, a-t-il dit, Louis-Philippe-Joseph fut introduit par cinq francs-maçons appelés Frères, dans une salle obscure. Au fond de cette salle était la représentation d'une grotte qui renfermait des ornements éclairés par une lampe sépulcrale. Dans un des coins de la salle, on avait placé un mannequin couvert de tous les ornements de la royauté et au milieu de cette pièce on avait dressé une échelle double. »

Le duc d'Orléans avait eu un prédécesseur célèbre, Vers 1732, le duc d'Antin était devenu grand-maître de la franc-maçonnerie (2).

On connaît aussi le rôle de Mirabeau — peut-être pas en entier. Il était franc-maçon et ce fut vraiment une déclaration de guerre du Grand-Orient à la

à un bijoutier juif nommé Jacques, à la vitrine duquel il avait été quelque temps exposé.

(*La France juive*. T. 1^{er}, livre II^e, chapitre 11 de 1394 à 1789.)

(1) *Histoire de la conjuration de L. P. I. d'Orléans*.

(2) L'épée flamboyante du duc d'Antin se trouve dans la collection des objets du culte maçonnique qui appartient à M. de la Rive.

« L'épée a pour pommeau une tête de lion dorée. Deux aigles dorées également forment croisillon. Sur la poignée sont ciselés divers attributs : l'équerre, le compas, un soleil, l'étoile flamboyante et des fleurs de lys d'or. »

(A. DE BOISANDRÉ, L. P., 13 juin 1901.)

Royauté que sa réponse tant vantée : « Dis à ton maître que nous sommes ici par la volonté du peuple (1). »

Tout conspirait donc, contre le Roi qui cependant s'était fait franc-maçon.

« Louis XVI, a écrit Louis Amiable, était franc-maçon. Pour lui et pour ses deux frères, le comte de Provence et le comte d'Artois, avait été fondée le 1^{er} août 1775 », « à l'Orient de la Cour », une loge dénommée, « Le Militaire des Trois-Frères-Unis (2) ».

C'était alors la seconde année du règne de ce monarque de vingt ans qui avait pour ministres Turgot et Malesherbes, radieux encore... Le caractère philanthropique de l'institution, l'attrait du mystère, l'antiquité des traditions, l'exemple et les exhortations de leur cousin le duc de Chartres, voilà sans doute ce qui avait amené les trois augustes frères à ces initiations. Ils ne tardèrent pas, vraisemblablement, à se refroidir pour une association dont l'esprit progressiste et réformateur ne put leur échapper ; mais ils n'allèrent pas jusqu'à rompre avec elle. C'est pour cela que Louis XVI, lorsqu'il vint se réconcilier avec les Parisiens trois jours après la prise de la Bastille,

(1) Le matin même de cette déclaration, il disait à Marmon-
tel : « Ce n'est pas la vertu qui nous sert, c'est la canaille ! »

« Avec le concours de cette canaille, a dit M. Martial d'Estoc, les francs-maçons furent maîtres des États-Généraux. »

(2) Au sujet de cette loge, consulter l'étude documentée de Louis Amiable, publiée dans la revue *La Révolution française*, cahier de décembre 1895 (t. XXIX, p. 326-333, sous ce titre : *Les Bourbons francs-maçons*.

fut reçu à l'entrée de l'Hôtel de Ville avec les honneurs maçonniques de la « Voûte d'acier (1). »

Le Roi et la Reine devaient ainsi que les membres de la Cour, les représentants les plus autorisés de l'aristocratie française, payer bien cher leur naïve candeur (2).

(1) Et après la mort de Louis XVI, ajoute Louis Amiable, une pompe funèbre fut célébrée par le Grand-Orient pour honorer la mémoire de ce roi « protecteur de la franc-maçonnerie. »

(2) Si nous traversons les mers, que de ruines, que de malheurs accumulés depuis cent ans sur le sol de la vieille Europe par l'action politique de la franc-maçonnerie ! L'effroyable tempête déchaînée sur la France à la fin du dernier siècle, *la grande Révolution a été l'œuvre de la franc-maçonnerie*. Cela est acquis à l'histoire. Voltaire, inspiré par lord Bolingbroke, son maître en franc-maçonnerie, importe de l'Angleterre les doctrines maçonniques, le déisme ou quasi athéisme qui devint, sous sa plume railleuse, l'irréligion cynique, l'athéisme sous celle de Diderot, le matérialisme grossier sous celle d'Holbach. Cachés sous le nom d'économistes, les francs-maçons de l'époque répandaient leurs doctrines délétères sur l'Europe entière ; et cet empoisonnement général des esprits rendit la grande Révolution possible. Et, de même que ce fut la franc-maçonnerie qui avait préparé la Révolution, de même ce fut elle qui l'exécuta. Tous les révolutionnaires de marque dans la Constituante de 1789, la Législative de 1791, la Convention de 1792 étaient des francs-maçons.

Tardivel, rédacteur de *la Vérité*, de Québec.

Rapport lu au Congrès antimaçonnique de Trente.

(De l'action maçonnique en général.)

Les Femmes dans

la Franc-Maçonnerie

SOMMAIRE

DES LOGES DE FEMMES AU XVIII^e SIÈCLE. — DERRIÈRE UN DÉCOR. — « LE BEAU SEXE » ADMIS. — EN 1760. — UN RÈGLEMENT GÉNÉRAL. — TROIS CURIEUX ARTICLES. — UN RÈGLEMENT IMPERTINENT. — VENGEANCE D'UNE IMPOLITESSE. — LA LOGE « SAINT-JEAN LA CANDEUR. » — LA MARQUISE DE SENLIS. — LES SŒURS MAÇONNES. LA PRINCESSE DE LAMBALLE. — ROLE CHARITABLE. — APRÈS LA TOURMENTE.

LES FEMMES
DANS LA FRANC-MAÇONNERIE

Les femmes entrèrent dans la franc-maçonnerie en France au commencement du XVIII^e siècle.

Il ne se pouvait pas que, dans ce pays de France où la plus belle moitié du genre humain a toujours eu un prestige si mérité, sur la terre classique de la galanterie (1), les francs-maçons se privassent de son précieux concours (2). L'accession des femmes, limitée d'ailleurs, et assujettie à des conditions spéciales, se produisit donc par la force des choses, peut-on dire, et sans dessein prémédité des dirigeants. Pour elles se forma une sorte de franc-maçonnerie qui fut initiative de la véritable, avec un caractère nettement différencié, et qu'on nomme la « maçonnerie d'adoption ». Dès avant la fondation

(1) « Tout cela sent la nation, et toujours Messieurs les Français ont un ton de galanterie qui se répand partout. » Molière *Le Sicilien ou l'Amour peintre*, scène XI.

(2) Louis Amiable. — *Une Loge maçonnique. Louis XVI et les Neuf Sœurs*, chapitre III, p. 100.

du Grand-Orient, en 1772, cette franc-maçonnerie auxiliaire était assez importante pour donner lieu à un livre indiquant son organisation et réglant son fonctionnement (1).

*
* *

Il y eut donc des loges de femmes au XVIII^e siècle, quand cette franc-maçonnerie, moderne à son aurore, dissimulait derrière le puéril décor de ses mystères presque enfantins, le grand œuvre de perturbation sociale, dont seuls, nous le répétons, les véritables initiés étaient prudemment avertis.

La loge dite d'adoption se distinguait des autres en ce sens qu'on y admettait « le beau sexe (2) ».

Mais, la présence d'un vénérable du sexe masculin était nécessaire. Cela ne pouvait guère, d'ailleurs, que faire plaisir aux femmes qui ne s'entendent qu'à regret traitées de vénérables (3).

(1) *Les Quatre grades complets de l'Ordre de l'adoption ou la maçonnerie des dames*. A Jérusalem (MDCCLXXII), 1 vol. in-12 de 92 pages.

(2) *La vraie maçonnerie d'adoption, par un chevalier de tous les ordres maçonniques*, et spécialement la partie ayant pour titre : *Catéchisme de Compagnonne*, est précieux à consulter. Ce livre, en 1 vol. in-18 et qui a eu 4 éditions qui sont de 1775, 1783, 1786 et 1787, montre le développement vraiment considérable de la franc-maçonnerie féminine pendant les années qui précédèrent la Révolution.

(3) « La franc-maçonnerie des femmes avait des emblèmes et un vocabulaire nautiques ; et les sœurs faisaient le voyage fictif de l'île de la Félicité sous le voile des Frères et pilotées

Il fut même établi, à l'intention des maçonnes, un règlement général datant de 1770 et dont voici quelques articles :

Art 6. — Nulle sœur enceinte et dans le temps critique ne sera admise à la réception.

Art. 24. — La décence est particulièrement recommandée.

Art. 26. — Lorsqu'une femme ne se sentira pas en état de garder la décence pendant la réception, elle demandera à se retirer.

On peut dire que ce règlement était « vraiment impertinent. »

Les sœurs maçonnes se vengèrent d'ailleurs de cette impolitesse « au sexe ».

Voici ce que nous lisons au procès-verbal de la cinquième assemblée du registre manuscrit (1) contenant les procès-verbaux de la loge d'adoption de Saint-Jean de la Candeur :

« La marquise de Senlis (2) ayant accusé le F. . prince Sapicha de ce qu'il avait manqué aux ordres de la loge en sortant du temple sans permission

par eux. Il y avait les grades de *mousse*, de *patron*, de *chef d'escadre* et de *vice-amiral*. Il avait pour *amiral*, c'est-à-dire pour *grand maître*, le frère de Chambonnet qui en était l'auteur... » La femme promettait de ne point recevoir de vaisseau étranger dans son port, tant qu'un vaisseau de l'ordre y serait à l'ancre. » Elle prêtait serment assise à la place du *chef d'escadre* ou président, qui, durant cette formalité, se mettait à ses genoux.. »

(B. CLAVEL)

(1) Archives nationales.

(2) On voit que la noblesse féminine y était aussi bien représentée.

(quoique ce fut pour satisfaire un besoin de nature), il a été délibéré si on le punirait pour cette faute et sur le genre de punition. Le F. : Sapicha avait été amené à la porte du temple. On l'a fait introduire la face tournée vers l'occident ; le vénérable ensuite a ordonné au F. :., maître des cérémonies, de le conduire dans une chambre et de l'y enfermer tout le temps des travaux. »

La femme participait alors absolument à tous les rites de la maçonnerie. Elle ceignait le tablier de peau, et attachait au bas une jarretière avec les mots *Silence et Vertu* et passait en sautoir un cordon bleu moiré, à l'extrémité duquel pendait un cœur enflammé contenant une pomme (1).

(1) Voyons, quel était le symbole de ce bijou féminin.

Nous allons en demander le sens à un petit livre intitulé : *La Vraie Maçonnerie*, paru en 1805. C'est la description des diverses épreuves par où doit passer l'apprentie, la compagne et la maîtresse.

La dernière épreuve pour le second degré consistait en une répétition de l'Eden. On recommandait à la néophyte la prudence dans l'appartement où on la poussait, et qui était censé figurer un jardin de délices.

« Ce discours fini, dit le formulaire, le frère inspecteur conduit la récipiendaire au Paradis terrestre et l'abandonne à ses réflexions. Sitôt qu'il est parti, quelqu'un de préparé pour cela lui donne une pomme et lui persuade qu'il faut qu'elle la mange pour être recue, en ajoutant que c'est cette marque d'obéissance qu'on exige d'elle et que, sans cela, elle ne pourrait point parvenir à la connaissance des sublimes mystères de la maçonnerie. On peut bien s'imaginer que l'aspirante ne fait aucune difficulté d'y consentir. Mais à peine a-t-elle commencé à mordre à la pomme que l'on fait entendre le tonnerre et la grêle, puis, on tire le rideau qui sépare cet appartement de la loge ; l'instigateur s'échappe adroitement et l'Orateur,

La franc-maçonnerie féminine se développa même alors assez rapidement.

Le continuateur de Bachaumont (1) écrivait en 1766 que la duchesse de Bourbon, la propre sœur du duc de Chartres, avait été déclarée « grande-maîtresse » des loges d'adoption et qu'une séance extraordinaire, à laquelle avaient assisté la duchesse de Chartres, la princesse de Lamballe et de nombreuses dames de la Cour, venait d'avoir lieu. Une loge de Paris, « La Candeur », avait fait même imprimer en 1778 une liste des « frères » et des « sœurs » (2).

qui se tient prêt, s'avance à pas précipités, arrête le bras de la récipiendaire, lui détache son bandeau et lui dit : « Malheureuse, qu'avez-vous fait ! Quoi, au mépris des promesses, vous vous laissez séduire par ce monstre. (*Il lui montre un serpent duquel on fait remuer la tête.*) Quelle récompense pouvez-vous attendre d'une pareille faiblesse ? On pardonne et la récipiendaire est admise.

Le catéchisme portait également trace de cette épreuve :

D. — Etes-vous compagne ?

R. — Donnez-moi une pomme et vous en jugerez.

D. — Comment êtes-vous devenue compagne ?

R. — Par un fruit et un ligament.

D. — Que signifie le fruit ?

R. — La connaissance du bien et du mal.

D. — Que signifie le ligament ?

R. — La force d'une amitié parfaite qui n'a pour base que la vertu.

Dans le rituel moderne, la gravure a disparu.

(1) *Mémoires Secrets*, t. IX, 18 mars 1776.

(2) *Esquisse des travaux d'adoption dirigés par les officiers de la loge de la Candeur, depuis son établissement à l'Orient de Paris*. L'an 1778, in-4°. Cette brochure est d'ailleurs mentionnée dans les *Mémoires Secrets*, au tome XVII, et à la date du 16 avril 1781 comme dévoilant des choses intéressantes et curieuses.

D'ailleurs, un écrivain du XIX^e siècle, M. Georges Bertin, dans un livre consacré à la princesse de Lamballe avait fait des emprunts à cette publication et reproduit la liste des frères et des sœurs, en constatant qu'elle présentait les noms de presque toutes les femmes de la Cour du Roi et de la Reine et les noms des illustrations militaires de l'époque (1).

Dans son assemblée du 18 juin 1774 (2), le Grand-Orient avait accordé sa protection aux loges d'adoption.

Les œuvres de bienfaisance étaient alors la grande préoccupation des sœurs maçonnes. Le fait est attesté par un notable franc-maçon (3) quand il dit :

« Les réunions où elles assistaient étaient presque toujours des fêtes, précédées de travaux pour les réceptions et les œuvres de bienfaisance... La générosité des cœurs produisait des sommes importantes, qui ne servaient pas seulement à secourir des nécessiteux, mais aussi à délivrer des prisonniers pour dettes, à récompenser des actes de courage, à décerner des prix à la vertu (4).

(1) *Madame de Lamballe d'après des documents inédits*, par Georges Bertin. Paris, aux bureaux de la *Revue rétrospective*, 1888. gr. in-8°. Voir le passage cité au bas de la page 112 et la liste des pages 113, 114 et 116.

D'autre part, tout un chapitre est consacré au rôle maçonnique de la pauvre princesse de Lamballe, qui était devenue grande-maîtresse après la duchesse de Bourbon.

(2) Etat du G. . . O. . . de France, t. I., 3^e partie, voir page 73.

(3) *Louis XVI et les Neuf Sœurs*. chapitre III, p 101 et 102.

(4) Sous le titre : *La princesse de Lamballe, sa vie, sa mort*

Les sœurs maçonnes furent donc des bienfaitrices et des moralisatrices... »

On le voit, le rôle des dames de la Cour était un rôle charitable.

C'est bien le moment de rappeler ici que Clavel écrivait dans la première moitié du siècle dernier :

« ... En 1775, dit-il, la loge de « Saint-Antoine », à Paris, établit une loge d'adoption dont la présidence fut déférée à la duchesse de Bourbon.

Au mois de mai, la grande-maîtresse fut installée avec une pompe extraordinaire. Le « duc de Char-

(1854, in 8°), M. de Lescure a publié un ouvrage rempli de recherches curieuses et de faits intéressants.

M. Georges Bertin a écrit aussi une magistrale histoire de l'infortunée princesse dans laquelle il n'a eu garde d'oublier cette expressive initiation qui ne précéda que d'une vingtaine d'années la curée hideuse de septembre où fut traîné le corps sanglant de Madame de Lamballe, sous le rire satanique et satisfait d'un F. . ., le lâche, le cynique et le cruel Marat.

La terreur passée, les loges rouvrirent. Les belles manières étaient un peu oubliées. non les manières galantes, et la maçonnerie fit appel aux femmes. Elle avait retrouvé le secret des petits vers badins. Le F. . . H.-J. Louis Brad, R. . . G. . . Or. . . de la L. . . les *Amis de Napoléon-le-Grand*, saluait ainsi l'arrivée de la femme parmi les maçons :

Mais aujourd'hui qu'une ardente lumière
 Chez les maçons pour toujours vous éclaire,
 A des devoirs, à des plaisirs nouveaux,
 Belle Vénus, vous êtes destinée.
 D'acacia la tête couronnée
 Vous marcherez vers les jours les plus beaux.

Plus tard, même, l'Impératrice Joséphine devait entrer dans la loge des Francs-Chevaliers et y faire recevoir des dames d'honneur de sa Cour.

tres », depuis duc d'Orléans, « alors grand-maître de la franc-maçonnerie française », tenait les travaux. On remarquait parmi les assistants les duchesses de Luynes et de Brancas (1), la comtesse de Caylus, la vicomtesse de Tavannes et *beaucoup d'autres sœurs du plus haut rang*.

La quête fut abondante, et servit principalement à tirer de prison de pauvres familles qui y étaient détenues pour mois de nourrice (2).

« La duchesse de Bourbon présida encore, en 1777, une fête donnée par la loge de la « Candeur » et à laquelle assistaient la duchesse de Chartres, la princesse de Lamballe, les duchesses de Choiseul-Gouffier, de Rochechouart, de Loménie, de Nicolai ; la comtesse de Brienne, les marquises de Rochambeau, de Béthizy et de Genlis.

A une loge d'adoption, tenue en 1779, sous la présidence de la même sœur, on fit une quête extraordinaire en faveur d'une famille indigente de province qui, dans sa naïve confiance, avait jeté à la poste une demande de secours avec cette simple suscription : « A messieurs les francs-maçons de Paris. »

Dans la même année, la loge d'adoption *La Candeur* s'intéressa particulièrement à l'infortune d'un

(1) Nous avons reproduit ce passage pour montrer une fois de plus que les hauts représentants de la noblesse française aidaient inconsciemment à la propagande des idées de la secte.

(2) On voit ici, la manière adroite avec laquelle la maçonnerie savait attirer la noblesse de France sous le couvert de la Charité, de la Philanthropie.

frere titré qui, victime d'une haine de famille, se trouvait réduit à la plus affreuse misère. A la sollicitation de cette loge, Louis XVI (1) accorda à son protégé une gratification de mille livres, huit cents francs de pension et une lieutenance dans un régiment. Les loges des *Neuf Sœurs*, sous la présidence de Mme Helvétius, du *Contrat social*, présidée par la princesse de Lamballe, célébrèrent aussi des fêtes brillantes, dans lesquelles les joies du festin et du bal ne firent pas oublier l'infortune (2).

(1) Il devait être bien récompensé de sa bonté le pauvre Roi !

(2) Et, sous ces débuts brillants de charité, la marche ordonnée par les chefs occultes, les dirigeants de la franc-maçonnerie se continuait tranquillement, visant le renversement de la royauté, de la noblesse et du clergé.

A la Fin
de la Révolution

SOMMAIRE

APRÈS LA TOURMENTE RÉVOLUTIONNAIRE. — LA FRANC-
MAÇONNERIE ET BONAPARTE. — CE QU'A BIEN INDIQUÉ
DE MAISTRE. — CAMBACÉRÈS. — UN AMI DE ROBES-
PIERRE. — CE QU'ÉCRIVAIT ADOLPHE THIERS. — UNE
CONSPIRATION D'ENTHOUSIASME. — UN EXTRAIT DE LA
« FRANCE JUIVE ». — LE F. : DE MONTALEAU. —
L'EMPIRE. — UNE FLORAISON. — LES JUIFS ÉMAN-
CIPÉS. — NAPOLÉON ET SON FRÈRE JOSEPH. — CE
QU'ILS N'IGNORAIENT PAS. — UN ALMANACH PUBLIC. —
L'EMPIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

A LA FIN DE LA RÉVOLUTION

Après la tourmente révolutionnaire, la franc-maçonnerie se tourna vers celui qu'on considérait comme un sauveur, vers Bonaparte. « Franc-maçon et très avant dans les secrets de la maçonnerie, Jacobin farouche, ami de Robespierre jeune, Napoléon avait tout ce qu'il fallait pour jouer le rôle qu'on attendait de lui (1), la finance l'adopta; les Michael, les Cerfbeer, les Bedarride le commanditèrent lors de sa première expédition en Italie au moment où les caisses de l'Etat étaient vides. Il n'avait qu'à paraître pour que tout lui réussît; il prenait en un jour *Malte l'imprenable* (2); pour revenir en France faire le 18 brumaire, il traversait tranquillement la Méditer-

(1) De Maistre a bien indiqué l'appui donné à la maçonnerie et d'après le Père Deschamps, Cambacérés, le vice-empereur du temps, se trouvait être à la fois, 1° le Grand-Maître-adjoint du Grand-Orient; 2° Souverain Grand-maître commandeur du Suprême-Conseil; 3° Chef suprême du rite français; 4° Grand-maître national des Chevaliers bienfaisants de la cité sainte à Strasbourg, à Lyon, à Montpellier; 5° Grand-maître d'honneur du rite de Heredum de Kilwinig.

(2) Thiers a écrit à ce sujet: « Il avait préparé de longue main, par des trames secrètes, la reddition de l'île de Malte. Des francs-maçons comme le chevalier Dolonière et Bosredon

ranée sillonnée par les croisières anglaises. La franc-maçonnerie avait organisé autour de cette espèce de conspiration l'enthousiasme qui flotte dans l'air, se communique de proche en proche et finit par gagner tout un pays » (1).

A la fin de la Révolution, celui qui, dans une des dernières loges qui subsistaient encore, brisa symboliquement l'épée du grand-maître mort à l'échafaud, fut le F. : Roëttiers de Montaleau. Il était en prison lorsque la guillotine fonctionna enfin pour Robespierre. Il sortit du cachot, hélas ! sans se trouver corrigé de l'épouvantable épreuve que la France venait de traverser en quelques années terribles et ce fut lui qui, selon l'expression d'un historien franc-maçon, « ralluma le flambeau ». Il créa des nouvelles loges et étendit le rayonnement de la franc-maçonnerie sous le Directoire et le Consulat.

L'Empire vit alors se créer une floraison inouïe de rites maçonniques de toutes sortes. On comptait alors en France plus de 900 loges.

Les juifs émancipés — et bien émancipés cette

y étaient renfermés, et le lâche Grand-maître Hornspech lui en fit les honneurs, ainsi que des îles adjacentes, moyennant une principauté en Allemagne ou, à son défaut, 300,000 fr. de pension viagère, 600 000 fr. d'indemnité, 700 fr. de pension pour les chevaliers de la langue de France. Caffarelli Dufolga, un des officiers supérieurs à la suite de Bonaparte, en parcourant la place dont il admirait les fortifications, dit ce mot : Nous sommes bien heureux qu'il y ait eu quelqu'un dans la place pour nous en ouvrir les portes. »

(1) Edouard Drumont. — *La France juive*, Tome I. *Le*

fois (1) — fondèrent des rites nouveaux, le *rite dit Ecossais*, qui est encore de nos jours le rival du Grand-Orient, le rite de Misraïm.

Du coup, la Franc-Maçonnerie ne fut plus une société secrète, elle devint une association dont tout le monde sembla se vanter d'être.

Son annuaire devint en quelque sorte un almanach public, où l'on vit figurer les personnages les plus importants de l'Empire. On donna dans les loges des fêtes brillantes auxquelles le public fut admis. La franc-maçonnerie s'installait au grand jour et elle allait devenir au siècle nouveau une puissance avec laquelle il faudra compter (2).

juif dans l'histoire de France. — Partie II. Chapitre III. La Révolution et le premier Empire.

(1) N'oublions pas que la Révolution avait commencé par l'émancipation des Juifs, inaugurée en 1784 et achevée par la Constituante.

Voir notre livre : *La Terreur à Paris* : Préface d'Armand Silvestre.

(2) C'est le moment de reproduire ce qu'écrivait tout récemment un confrère au sujet de l'Empire et de la franc-maçonnerie :

« On a soutenu, a-t-il écrit, en rapportant à titre probatif un grand nombre d'indices et de faits anecdotiques, mais néanmoins sans preuves décisives jusqu'ici, que plusieurs des victoires de Napoléon tenaient au plan général de la franc-maçonnerie internationale. J'ai connu jadis un écrivain très instruit, très informé de la question dont il avait fait une étude approfondie, qui soutenait cette opinion. C'était le savant et pieux M. Pagès, qui collaborait alors à *l'Univers*. Cette opinion semblait si étrange et en contradiction si tranchée avec les opinions reçues qu'il ne put la faire adopter par le journal. Plusieurs fois, à la veille des grandes batailles, les officiers des

armées adverses se rencontraient et conféraient ensemble en fraternisant comme maçons. Napoléon n'ignorait pas l'action politique de la maçonnerie. Il lui donna pour chef officiel son frère Joseph, qui, en réalité, n'était chef qu'à titre décoratif. Cambacérès était un dignitaire plus effectif de tous les ordres maçonniques du temps. Mais ces précautions n'empêchèrent pas la maçonnerie de se tourner contre l'Empire, et de se vanter plus tard, d'avoir contribué à sa chute... »

TROISIÈME PARTIE

LA FRANC-MAÇONNERIE

EN DIFFÉRENTS
PAYS DE L'ÉTRANGER

DANS LES PAYS DE L'EUROPE

En Allemagne

SOMMAIRE

EN ALLEMAGNE AU MOYEN-AGE. — LES CORPORATIONS.
— DÉVELOPPEMENT AUTOUR DES ABBAYES. — GROUPEMENTS AUTOUR DES CATHÉDRALES. — LE SECRET PROFESSIONNEL. — HIÉRARCHIE ET COSMOPOLITISME. — UNE TENUE QUASI-RELIGIEUSE. — MOINES DIRECTEURS DE TRAVAUX. — QUELQUES AVEUX IMPORTANTS. — LES TAILLEURS DE PIERRE. — UNE TRANSFORMATION. — LES NOUVEAUX FRÈRES. — RÉCEPTION. — SIGNES DE RECONNAISSANCE. — LA MAÇONNERIE MODERNE. — AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE. — LES « TROIS GLOBES ». — LOGES ALLEMANDES. — LA LANGUE SAVANTE. — LES ROSE-CROIX. — LE JÉSUISTE BÊTE NOIRE. — FRÈRES ASIATES. — LES ILLUMINÉS. — LE SECRET. — CLÉMENT XII. — LA BIBLE ET LE PURITANISME. — L'ÉCONOMIE POLITIQUE. — LIBERTINS. — TRANSFORMATIONS. — CE QUI DEVAIT AMENER UNE GRANDE CATASTROPHE. — WEISHAUP. — LE MARTINISME. — LA CHUTE D'UNE MONARCHIE CHRÉTIENNE RÉVOLUE. — FAIT CAPITAL.

EN ALLEMAGNE

L'Allemagne tient une place importante dans l'histoire de la franc-maçonnerie aussi bien au moyen âge qu'aux temps modernes.

Nous verrons plus loin quel rôle elle a joué pour amener la période révolutionnaire en France après que, sous sa forme politique, elle s'était définitivement installée suivant son importation d'Angleterre.

Mais, en attendant, voyons son ancien rôle assez vaste, assez grand au moyen âge, à l'époque de l'art ogival qui y fut introduit venant de France, ce que l'on ignora, d'ailleurs, pendant longtemps, puisqu'on disait l'*art gothique* au lieu de dire l'art ogival (1).

Les confréries maçonniques d'Allemagne sont les mieux connues parce qu'elles eurent des historiens nombreux et parce qu'elles furent plus nombreuses qu'en France à un certain moment.

« On sait, a écrit un historien (2) de la franc-ma-

(1) Consulter l'*Art gothique*, de Louis Gonse ; la *Renais-
sance en France*, de Léon Palustre ; notre *Histoire de l'Art en
France* (Gédalge, 3^e édition).

(2) Historien anonyme auquel nous avons fait de nombreux
emprunts parce que nous avons reconnu qu'il était certai-

çonnerie, que les villes allemandes et la civilisation en général *se développèrent surtout autour des abbayes* et fondations ecclésiastiques des Carolingiens. Les industries du bâtiment subirent d'autant plus cette influence religieuse que les grands édifices donnant lieu à l'exercice de leur art et de leur science *furent presque exclusivement des édifices religieux. La construction des grandes cathédrales occupait tout un peuple d'ouvriers pendant des générations successives* ; autour de l'église se groupaient leurs habitations et les huttes où ils enseignaient les principes de leur art aux apprentis.

Pour les tailleurs de pierre (1), cet art est compliqué et exige des connaissances mathématiques étendues, complétées et parfois suppléées par des recettes et formules techniques dont on se transmettait la connaissance.

Conformément à l'esprit général des corporations d'alors, *on ne divulguait pas cet enseignement*, cherchant dans le *secret professionnel* une supériorité sur les rivaux et sur les profanes. D'autre part, la coopération parfois très prolongée de centaines, parfois de milliers d'ouvriers, entraînait des organisations doubles affirmant leur solidarité et maintenant la discipline. En raison même de la nature et de l'indus-

nement franc-maçon, et que nombre de ses pages venant à l'appui de notre thèse, il ne sera guère possible de nous soupçonner de partialité.

(1) Les architectes étaient donc très souvent à la fois « ymagiers » et tailleurs de pierre.

trie et du bâtiment, la seule à peu près qui, dans ces temps, réunit les conditions de la grande industrie, *impliqua d'une part une hiérarchie assez détaillée, et d'autre part un certain cosmopolitisme* (1), puisque la construction des églises et surtout des cathédrales gothiques était un effort extraordinaire impliquant l'appel d'un grand nombre d'ouvriers étrangers ; ceci est, du reste, la condition générale des travaux publics. Ces ouvriers se transportaient donc d'un point à l'autre, selon la méthode de travail ; au milieu des autres corporations ennemies dans leurs villes, les leurs prirent un caractère spécial. Ils se forma des confraternités fédérant entre elles les corporations des villes différentes. L'ouvrier, le frère fut aussi bien chez lui que dans l'autre. Les ateliers et les fédérations prirent une teinte *quasi-religieuse* (2), ce qui se comprend aisément si l'on songe que *primitivement les architectes, les directeurs de travaux furent surtout des moines*, que l'enseignement théorique et technique fut transmis par leur intermédiaire ; que, *dans ces temps, les corporations étaient en même temps des confréries religieuses* (3), et plus que

(1) N'y a-t-il pas ici une grande analogie avec la constitution générale actuelle de la franc-maçonnerie ?

(2) Ceci vient encore expliquer la thèse donnée de l'origine française des francs-maçons qui allaient porter à l'étranger leur science et leur savoir. On pourrait à ce sujet consulter avec fruit les ouvrages de Dussieux.

(3) Voici encore une preuve de l'origine chrétienne de la franc-maçonnerie.

Nouvel aveu très important pour la nouvelle donnée par

d'autres celles qui se consacraient principalement à l'érection des églises et abbayes. *Il est donc bien naturel que les associations maçonniques aient été organisées sur le modèle des congrégations religieuses, avec leur hiérarchie de fonctionnaires élus (1).*

Les loges d'ymagiers, de maçons, de tailleurs de pierre furent très prospères en Allemagne aux XIV^e et XV^e siècles.

A Ratisbonne, en 1459, eut lieu une assemblée capitulaire qui réunit les maîtres de 49 loges ou ateliers maçonniques de l'Allemagne du centre et de l'Allemagne du Midi dans le but de rédiger des statuts.

Cette assemblée capitulaire reconnut comme chefs les maîtres d'œuvre des loges de Cologne, Berne (2), Strasbourg, Vienne, et comme chef suprême le président de la loge de la cathédrale de Strasbourg.

Par contre, les loges de tailleurs de pierre, de maçons de l'Allemagne septentrionale formèrent à Torgau, en l'an 1462, une autre confédération et rédigèrent aussi une Constitution.

Il se produisit alors un fait de transformation, raconté par le moine écrivain et qui montre un acheminement vers la maçonnerie moderne.

un écrivain franc-maçon du caractère religieux de la primitive maçonnerie, et ces aveux, ces preuves abondent malgré eux chez les écrivains qui ont écrit sur ce sujet. La vérité de ce fait sort de leur plume presque malgré eux.

(1) Autre aveu et importante déclaration à retenir.

(2) Voir le chapitre consacré à la Suisse.

« Les tailleurs de pierre, dit-il, réunis pour un travail, formaient une confrérie *admettant*, outre les frères du métier déjà affiliés, des *membres libres* qui se soumettaient à ses règlements. La loge ainsi formée élisait un président annuel, avec des assesseurs ou surveillants, tenait des réunions mensuelles, une assemblée annuelle, célébrait ses fêtes corporatives de la Saint-Jean et des quatre couronnes. Plus tard, les maîtres exclurent les compagnons des grandes assemblées dont le nombre fut porté à deux ou à quatre par an. Chaque réunion ou tenue était ouverte et close selon un rituel qui s'est perpétué. »

Les nouveaux frères, qui, en s'affiliant, recevaient en premier lieu l'enseignement secret, allégorie et symbole de la haute architecture et de la vie assimilée à cette œuvre idéale (1) ; puis on l'instruisait dans l'art proprement dit, de sorte qu'il pût dresser lui-même des plans et obtenir la maîtrise.

Puis, ici, ce même écrivain ajoute ceci qui a une grande importance au point de vue historique, et qui confirme tout ce qui est dit ici-même :

« Les conditions et la cérémonie de la réception étaient approximativement les mêmes que dans la franc-maçonnerie actuelle ; on exigeait que le récipiendaire fût fils légitime, né libre, de bonnes mœurs. *Les signes de reconnaissance n'ont pas changé, non plus que les symboles.*

(1) Il y avait, comme on le voit par ces lignes, là un mélange transitoire de la maçonnerie primitive et de la maçonnerie moderne.

« Ces corporations avaient naturellement la juridiction sur leurs membres.... »

« En Allemagne, elles disparurent peu à peu avec la Réforme qui arrêta presque complètement les constructions religieuses... »

*
* *

En Allemagne, la franc-maçonnerie moderne se transforma, elle aussi, comme ailleurs, sous l'influence de la maçonnerie anglaise, qui commença dans le Hanovre.

Cependant, la fondation de loges durables ne date que de 1757, époque de la fondation de la première loge Absalon, à Hambourg.

La maçonnerie anglaise eut pour précieux auxiliaire Frédéric-le-Grand, qui n'était encore que prince royal de Prusse lorsqu'il fut reçu maçon par une délégation de la loge Absalon, de Hambourg.

Il fonda lui-même une grande loge à Rhemsberg, et, dès son avènement au trône, il en prit la présidence (1).

C'est la même année de son avènement que fut fondée à Berlin une loge intitulée *Aux Trois Globes*, laquelle travaillait en langue française et qui fut élevée au rang de grande loge-mère en 1744.

Elle eut le Roi pour grand-maître.

En 1738, en Saxe, on avait fondé la loge de Dresde

(1) En 1740.

et, en 1741, celle de Minerve aux Trois Palmes, à Leipzig.

La loge l'*Union* fut fondée aussi à Francfort-sur-le-Mein en 1749.

Ces loges allemandes acceptaient comme constitution — détail à noter — celle de la grande loge de Londres.

« Elles étaient, a écrit un écrivain franc-maçon, indépendantes les unes des autres, ce qui conduisit vite à une diversité appréciable entre les coutumes locales. Elles se recrutaient surtout dans l'aristocratie, parmi les nobles et les riches commerçants ; on en vit refuser de recevoir des artisans.

« En raison de ces allures aristocratiques, il ne faut pas s'étonner si la majorité des premières loges allemandes reçurent des noms français ; le français était alors la « langue savante », comme jadis le latin, et les gens distingués le parlaient de préférence. En répandant les idées modernes, la franc-maçonnerie achevait de ruiner dans les esprits la vieille constitution du Saint-Empire ; aussi, tandis qu'elle était soutenue par Frédéric II, *champion de la philosophie*, de l'instruction publique, de la liberté de l'enseignement et de la presse, elle fut combattue par l'Eglise et par et les Etats réactionnaires... (2). »

Et le moine écrivain, venant à parler des *Roses-Croix* ajoute ceci :

(1) N'oublions pas que c'est un franc-maçon qui a écrit ceci qui est encore un aveu.

« ... C'est de France que vinrent les loges écossaises ou de Saint-André, l' *Union* de Berne (1741), celle de Hambourg (1744), *Apollo*, de Leipzig (1747), etc., etc.

« Les frères prêtèrent volontiers l'oreille à ceux qui leur affirmaient que les symboles recélaient de profonds mystères révélés seulement à quelques initiés. Cette croyance fut exploitée par des aventuriers, Rose et Johnson. Les degrés supérieurs apportés de France par Marshall (1749), affilié aux pseudo-tempérés, furent répandus dans toute l'Allemagne par Rose qui s'intitulait Chevalier de Jérusalem.

« Johnson renchérit, se donnant comme un grand-prieur délégué par la maçonnerie d'Écosse *pour réformer les loges d'Allemagne* ; il expliqua que la franc-maçonnerie n'était que le prolongement de l'ordre des Templiers (1763). Il ne put révéler aux initiés les secrets promis et fut empoisonné (1765). Les chapitres fondés par ces deux charlatans subsistent. Plus profonde fut l'action des Rose-Croix ; ceux-ci diffèrent de ceux du xvii^e siècle qu'ils prétendaient continuer ; *favorables au catholicisme* (1),

(1) Souvenons-nous ici encore que ceci est écrit par un écrivain franc-maçon. Ceci nous montre une fois de plus, en effet, que la franc-maçonnerie moderne *poursuit une œuvre anticatholique, antichrétienne* et qu'elle affectionne *la libre-pensée qu'il ne faut pas confondre avec la pensée libre*. Ceci montre encore aussi, *une fois de plus*, que la franc-maçonnerie, avant la fin du xvii^e siècle, était encore tout empreinte, en nombre d'endroits, d'*idées chrétiennes*.

Et c'est pour démontrer tout cela, qui est cependant bien clair pour les esprits illibéraux et de bonne foi, que nous

ils s'efforcèrent de dévier vers le mysticisme l'effort de la libre pensée, peut-être d'accord avec les Jésuites (1). Ils formèrent leur ordre ou congrégation dans l'Allemagne du Sud. Leur premier apôtre fut ensuite Schrepfer, lequel fonda à Leipzig un café, puis une loge écossaise (2), où il attira la foule par des apparitions d'esprits. Il persuadait ses adeptes que la franc-maçonnerie n'était que la préface de la véritable initiation donnée par les Rose-Croix qui vous remettraient en relations avec les esprits.

Wœlluer répandit les mêmes idées et y gagna la grande loge de Berlin. Cependant la franc-maçonnerie demeura généralement réfractaire à l'effort des Rose-Croix et ne s'y subordonna pas comme on l'avait espéré. Aussi vit-on la congrégation (3) cesser sa propagande, comme à un mot d'ordre, et rentrer dans le silence, dans l'Allemagne du Sud d'alors (1787), puis en Prusse même une dizaine d'années plus tard.

Des observations analogues furent, avec moins de méthode, développées par les *frères Asiates* ou chevaliers de Saint-Jean l'Évangéliste d'Asie.

L'influence judaïque (4) y transparait et le rituel est inspiré par la Kabbale.

nous appuyons sur des écrits francs-maçons qui viennent appuyer notre jugement, le bien fondé de notre thèse.

(1) On voit que les jésuites ont toujours été les bêtes noires de la maçonnerie et c'est encore exact de nos jours.

(2) Vers 1772.

(3) Ce mot est à noter sous une telle plume. Il indique l'état d'esprit de celui qui l'a écrit.

(4) Ici, l'auteur franc-maçon se retrouve marcher d'accord

Fondé par Ecker, cet ordre disparut après sa mort (1790).

« De toutes ces innovations, celles des Roses-Croix exercèrent seules une influence profonde, puisqu'elles dirigèrent la franc-maçonnerie dans la voie du mysticisme... »

Ce fut certainement d'Allemagne que vint l'orient avec nombre d'écrivains qui disent que la franc-maçonnerie moderne est enjuivée, sinon d'origine juive.

Dans une brochure curieuse : *La Tyrannie maçonnique*, M. Edouard Drumont a consacré un chapitre à cette thèse : *La Franc-maçonnerie est d'origine juive*.

Écoutons ce qu'il dit :

« ... La franc maçonnerie est une institution d'origine juive. J'ajoute qu'elle reste juive ; — *tout l'indique, tout le démontre* : son symbole, moins insignifiant peut-être et moins ridicule qu'on ne le suppose, son fonctionnement, ses tendances... A quiconque ne se pénètre pas de cette idée que la franc-maçonnerie n'est qu'une machine de guerre inventée par les juifs pour conquérir le monde et réaliser leur vieux rêve d'universelle domination, la franc-maçonnerie demeure une énigme incompréhensible.

.....
 « Ouvrez n'importe quel rituel, et tout nous parle de la Judée. *Kadosh* veut dire *Saint* en hébreu. Le chandelier à sept branches, l'arche d'Alliance, la vallée et bois d'acacia, rien ne manque à cette reconstitution figurative du Temple. L'année maçonnique est à peu près réglée sur l'année juive. Les mois maçonniques sont les mois juifs.

« Regardez les gravures qui couvrent les anciens rituels des hauts grades, nous reconnaitrons tous les symboles de l'ancienne Loi.

.....
 « Étudiez le cérémonial des admissions et vous vous verrez à Jérusalem

tation révolutionnaire qui, en peu d'années, parvint à miner et à renverser tout l'édifice de l'ancienne France chrétienne et monarchique.

Ce n'est qu'en 1776, le 1^{er} du mois, qu'un simple professeur de droit dans l'obscur université allemande d'Ingolstadt, un nommé Weishaupt, dont le nom mérite d'être conservé par l'histoire, réunit quelques-uns de ses élèves, soigneusement choisis, et fonda avec eux l'*ordre des Illuminés* (1).

Cette organisation était un chef-d'œuvre de perversité, de prudence et d'adresse.

Cinq années plus tard, en 1781, les Illuminés étaient devenus les maîtres de la franc-maçonnerie, non seulement dans leur pays mais aussi dans tous les autres.

Ils furent assez puissants pour convoquer à Wilhemshad un Congrès dont l'objet apparent fut de discuter sur l'origine légendaire de la franc-maçonnerie, de mettre d'accord entre eux quelques rites

(1) Après que les illuminés furent dissous en Allemagne, Weishaupt avait trouvé un asile à Gotha, sous la protection du duc. Il y vécut le reste de sa vie, occupé de jurisprudence, d'histoire, de littérature. Il est mort en 1830, à 82 ans. Quelques indices ont fait supposer qu'il était resté jusqu'à son dernier jour grand-maître de la franc-maçonnerie universelle. On lui attribue un plan d'action qu'elle n'aurait cessé de suivre jusqu'aujourd'hui. Ses idées s'étaient un peu modifiées. Après avoir voulu jadis la destruction des monarchies, son rêve, auquel il voulait employer l'influence maçonnique, était l'unité politique de l'Allemagne. Détail à noter en passant, ce puissant esprit qui s'employa si mal avait été, comme Voltaire, formé par les Jésuites.

dissidents, mais qui dans ses secrètes réunions discutait avec passion, avec frénésie même, la perte des monarchies et décida de commencer par celle des monarchies qui était alors pour tous la *première de toutes* et qu'on nommait *la monarchie très chrétienne*.

On y jura, on y résolut avec acharnement la mort du roi Louis XVI.

Les initiés français, dont plusieurs tenaient du roi des charges qui comportaient le serment de fidélité, rentraient en France, reprenaient leur place dans la grande hiérarchie monarchique et chrétienne, les uns très inquiets, tout bourrelés de remords, éclairés mais trop tard, et les autres froidement résolus à tout.

Cette fois, ils étaient initiés et gardaient vraiment un secret, un secret terrible.

*
* *

Longtemps, en effet, le bruit courut que les francs-maçons gardaient un secret qui leur était confié sous la foi d'un serment terrible. C'est le premier reproche que leur fit Clément XII, en termes qu'il faut citer (1) :

« Nous avons appris, par la rumeur publique, qu'il se répand au loin, avec de nouveaux progrès chaque

(1) Clément XII (Laurent Corsini), né à Florence en 1633, mort en 1740. Elu pape en 1730. Ce fut lui qui canonisa François Régis et Vincent de Paul.

jour, certaines Sociétés, Assemblées, Réunions, Agrégations et Conventicules, nommés vulgairement des *francs-maçons* (*Liberi muratori seu francs-maçon* ou sous toute autre dénomination selon la variété des langues), dans lesquels des hommes de toute religion et de toute secte, affectant une apparence d'honnêteté naturelle, se tiennent l'un à l'autre par un pacte aussi étroit qu'impénétrable, d'après des lois et des statuts qu'ils se sont faits, et s'engagent par serment prêté sur la Bible, et sous des peines graves, à cacher par un silence inviolable tout ce qu'ils font dans l'obscurité du secret. »

La Bible et le puritanisme venus d'Angleterre ont disparu de la franc-maçonnerie française, mais à part ce détail conservé encore de nos jours dans les loges anglaises qui sont la grande majorité de la franc-maçonnerie universelle, on voit que pas grand'chose n'est changé (1).

(1) A propos de la franc-maçonnerie anglaise et de la franc-maçonnerie allemande, faisons une remarque qui nous est fournie par l'abbé J. Tourmentin.

Parlant de l'Angleterre et de l'Allemagne il dit :

« Il y a divergence d'opinion entre ces pays. En France les maçons ont supprimé le grand Architecte de l'Univers, tandis que les anglais et les allemands continuent à croire à une divinité.

« En Allemagne, on a exigé que tout maçon ait reçu le baptême. Il s'est même produit ce fait, il y a une dizaine d'années (1892) : Une nouvelle loge de Berlin ayant décidé d'admettre les juifs à l'initiation, elle fut mise à l'index par les douze autres grandes Loges prussiennes. »

(Voir à ce sujet la *Revue maçonnique* de mai 1900, p. 83.)

Clément XII réprouvait ce secret, notait qu'il avait déjà paru suspect en plusieurs pays, où les autorités publiques avaient interdit *ces dites sociétés* et les proscrivait à son tour, interdisait aux fidèles de s'y faire agréer ou d'y participer de façon quelconque, sous peine d'excommunication.

« Si les hommes qui cherchent ainsi le secret ne faisaient pas le mal, disait-il, ils ne haïraient pas tant la lumière. » Et il les accusait de pervertir le cœur des simples.

En quoi consistait ce secret ? Ce n'était pas sûrement, ce n'était plus en tout cas, après la ruine du prétendant, le triomphe de la politique stuartiste. Cette politique n'avait jamais été secrète, et, d'autre part, après sa défaite, les loges se multipliaient plus qu'auparavant. Ceux qui en faisaient partie encourageaient de gaieté de cœur les sentences de Rome.

Il faut se souvenir que la société qui vit ces événements était encore, et cela très profondément, catholique et monarchique.

La profession publique d'impiété était alors un scandale.

Et quiconque eût paru manquer de fidélité à la monarchie eût passé à ses risques et périls soit pour un homme dangereux, soit pour un fou.

Toutefois, l'incrédulité devint une question de mode. On n'osa en faire un acte scandaleux, mais on se mit à causer de toute affaire religieuse avec une légèreté affectée qui passa pour être de bon goût.

Voltaire était déjà populaire. Ses œuvres, qui

s'imprimaient en secret, étaient condamnées par arrêt du Parlement à être brûlées par la main du bourreau. Cependant elles n'en circulaient pas moins. Il y eut des sociétés de libertinage, et, entre autres, la *Société du Temple*, club de frondeurs. Les imprimeries clandestines fonctionnaient un peu partout.

A ce sujet, il est un fait curieux à noter en passant, c'est que l'une d'elles devint le berceau d'une science à l'heure actuelle bien orgueilleuse : l'*Economie politique* ; elle préparait l'agitation financière qui commença la Révolution.

Les loges devinrent alors l'asile de tous ceux qu'on nommait alors *Libertins*, c'est-à-dire de ceux qui professaient la liberté de tout penser, ce qui fit désirer nécessairement bientôt aux plus hardis la liberté de tout changer.

Comme nous le verrons plus loin, plusieurs de ceux qui se livraient dans le huis clos des loges à toutes ces audaces appartenaient aux rangs les plus élevés de la société. Ils avaient dans le monde une condition ou des fonctions qui exigeaient d'eux les dehors d'opinions religieuses et de mœurs politiques bien éloignées de leurs pensées intimes. De là prit naissance *la nécessité*, puis *la rigueur de serrer*.

*
* *

Voyons maintenant comment ce secret terrible allait pouvoir amener une grande catastrophe et comment on parvint à l'exécuter.

Un tel secret expliquait assez les précautions destinées à le garantir, les initiations graduées, les serments conditionnels et les menaces qui s'y joignaient. Les quelques initiés qui le rapportaient de Wilheimsbad n'étaient pas ceux qui, de leur propre main, devaient pourvoir à leur réalisation.

Ces initiés devaient former des exécuteurs et s'assurer d'eux par tous les moyens possibles : par les épreuves de l'initiation, qui faisaient juger le caractère de l'homme, son tempérament physique, la trempe de son âme ; par les complicités, graduées aussi, auxquelles il était admis et ne lui laissaient plus le pouvoir de se dédire, et enfin par les séductions diverses dont les loges possédaient le secret secondaire et qui enchaînent l'homme par les passions diverses qui agitent le cœur.

L'illumination de Weishaupt pourvoyait donc à tout.

Très fort et très habile, Weishaupt avait tout d'abord prescrit à ses disciples d'entrer dans la franc-maçonnerie commune, dont lui-même faisait partie d'ailleurs. et de n'initier à l'illumination que des francs-maçons.

Les illuminés devaient donner l'exemple de la bienséance sociale, et toujours appartenir à une condition qui par la fonction, la fortune donnerait une influence très utile.

Chaque initiateur devait aussi, avec le plus grand soin, étudier, discerner, choisir enfin deux initiés seulement dont il devait rester l'ami, l'instituteur et l'introducteur plus tard auprès des chefs.

A leur tour, les nouveaux initiés devaient procéder comme il avait été fait pour eux. C'était vraiment la boule de neige.

Par ce procédé très adroit, en peu de temps, tout ce qu'il y avait d'hommes éminents dans la maçonnerie ordinaire entra dans l'illuminisme.

Le système de Weishaupt ménageait ainsi les transitions et parvenait par une série de grades spiritualistes, chrétiens et même sacerdotaux à la notion définitive de l'homme-roi.

Tout homme se trouvait être son propre roi et ne devait pas connaître d'autre roi que lui-même dans l'état idéal qui devait être fondé sur les ruines de l'ordre ancien.

Cependant les illuminés de Weishaupt n'auraient semé si vite, en France, leur parole de mort s'ils n'avaient trouvé le terrain réellement préparé par d'autres types d'illuminés, *ceux du Martinisme*, dont le chef, Saint-Martin lui-même, avait participé au congrès de Wilhelmsbad. Qu'était Saint-Martin? C'était le surnom et le disciple préféré de Martines de Pasqually (1), un illuminé mystique qui était allé mourir en Amérique, vers 1774, après avoir fondé en

(1) Saint-Martin, dit le *Philosophe inconnu*, par l'entremise du duc de Choiseul, était entré comme officier au Régiment de Foix, alors en garnison à Bordeaux. C'était là qu'il s'était lié avec le juif Martinez Pasqualis, juif converti d'origine orientale et venant du Portugal et qui l'initia au symbole de la secte des Illuminés. Ayant donné sa démission, de Saint-Martin se rendit à Lyon où il connut le comte d'Hauterive, ce qui lui permit de pénétrer dans les loges maçonniques.

France des loges dont la principale se trouvait à Lyon et qui avait pour objet des travaux de magie.

Dans ces « travaux », puisque c'est ainsi qu'on nomme les occupations des loges, un être surnaturel se manifestait.

Il prenait, disait-on, la parole, distribuait des conseils et des enseignements. Martines de Pasqually, dans sa correspondance avec les initiés, désignait cet être étranger à l'humanité, de ce simple mot : *la chose*, ajoutant que *la chose* exigeait des adeptes la preuve d'un dévouement sans bornes.

Saint-Martin, lui, était déjà plus précis. Il parlait « de la cause active et intelligente ». Il professait qu'il ne saurait exister d'organisation sociale parfaite qu'à la seule condition d'une obéissance universelle à cette cause.

La maçonnerie martinique faisait traverser à ses initiés huit grades pour les éclairer peu à peu sur la nature de cette cause, que les initiés des sociétés d'occultisme appellent de nos jours « l'agent universel ».

Saint-Martin, qui était aussi appelé le Philosophe inconnu, pseudonyme dont il signait ses œuvres, a développé ses doctrines en des livres énigmatiques, dont le plus célèbre : *Les erreurs de la Vérité* ou *Principe universel de la science*, a exercé la curiosité de ses contemporains et des nôtres sans que réellement personne ne puisse se flatter de l'avoir compris.

Au temps de Saint-Martin, des loges se sont formées pour mettre en commun les lumières des initiés

et tâcher de savoir ce que le maître avait voulu dire. Ce qui est plus sûr, et même certain, c'est que ceux des contemporains de Saint-Martin qui furent ses disciples et qui eurent la clef de son enseignement devinrent les agents les plus actifs de la Révolution.

On a représenté Saint-Martin comme un être doux, timide, fuyant le bruit et les occasions de parler, souvent solitaire et méditatif, ne connaissant d'autre distraction que la musique et la bienfaisance. Il passait, chose curieuse et stupéfiante, pour un inoffensif rêveur.

Il était pauvre, et — retenez ceci — il profitait de l'hospitalité de la duchesse de Bourbon.

Par quelques côtés il ressemblait à Jean-Jacques Rousseau, dont l'importance personnelle parut être si pauvre chose auprès des contemporains, et dont l'influence doctrinale fut cependant si grande, on pourrait mieux ajouter *si considérable*.

Saint-Martin traversa la Révolution sans y prendre part d'une façon personnelle alors que ses disciples poussaient ses principes à leurs conséquences extrêmes ! (1)

(1) Il est mort vers 1803.

En Angleterre

SOMMAIRE

DANS LA GRANDE-BRETAGNE. — ORIGINES. — LES ASSOCIATIONS DE MAÇONS. — CARACTÈRES ARTISTIQUE ET RELIGIEUX. — UN STATUT DE 1363. — LE MAITRE DE L'ŒUVRE. — LE COMPAGNON. — LE ROI HENRI. — CE QUE DIT LE F. : RAGON. — GEORGES I^{er}. — A TRAVERS L'HISTOIRE. — LA DYNASTIE DES STUARTS. — MARIE-STUART. — CROMWELL. — ELIE ASMOLE. — LES *Free*. — GUILLAUME III. — JACQUES III ET LOUIS XIV. — UNE DATE IMPORTANTE. — EN 1717. — LA NAISSANCE DE LA FRANC-MAÇONNERIE MODERNE. — UN PASTEUR PROTESTANT. — UNE DÉCLARATION. — THÉOPHILE DES AGULIERS. — IDÉES HUMANITAIRES. — LES ORIGINES DU COSMOPOLITISME. — AVEUX IMPORTANTS. — FAITS ET DÉCLARATIONS A RETENIR.

EN ANGLETERRE

Dans la Grande-Bretagne, la franc-maçonnerie a eu les mêmes origines qu'en France (1) ; elle a commencé par être une « association de maçons, de tailleurs de pierre (2) » et ici encore l'histoire vient à l'appui de notre thèse et ajoute son poids à notre théorie du peu d'ancienneté de la franc-maçonnerie actuelle et de son point de départ dans des associations artistiques et religieuses.

Là, comme ailleurs, la franc-maçonnerie débuta par des associations ouvrières et quoiqu'en disent les écrivains allemands l'organisation corporative des maçons et tailleurs de pierres anglais paraît bien pour le moins aussi ancienne que celle de l'Allemagne (3).

(1) Bien entendu à une date plus reculée, puisque la France a la priorité.

(2) Les différentes Loges de Londres se formèrent en *Compagnie* ou corporation locale, au commencement du xv^e siècle, et elles furent classées, à ce titre, sous le n^o 30 des associations de la même nature existant à Londres. En 1317, cette *compagnie* reçut des armoiries du roi d'armes Hankstow.

(3) On s'aperçoit aussi, en étudiant l'histoire de l'art, que des

Elle fut réglementée, en 1350, par un acte du Parlement.

Dix années plus tard, on interdit aux francs-maçons les confréries chapitres, serments et règlements intérieurs et depuis lors cette interdiction fut souvent renouvelée (1).

Mais d'un autre côté, en 1363, un statut décida que tout ouvrier devrait faire partie d'un métier organisé corporativement (2).

Aussi ne faut-il pas s'étonner que les maçons rapportent du règne du roi Edouard III l'origine de la prospérité de leurs loges et la rédaction de leur Constitution.

« Les interdictions prononcées paraissent viser spécialement les coalitions des syndicats pour l'élévation des salaires et des prix, contrairement aux ordonnances ».

Ces actes distinguaient le franc-maçon qui travaillait la pierre pour l'ornement, du maçon ordinaire (3).

D'ailleurs, — et ceci est un point important à constater, — les coutumes, le cérémonial étaient les mêmes que sur le continent ; l'enseignement des secrets pro-

Maîtres Français à la tête de corporations de francs-maçons vinrent travailler en Angleterre. C'est ainsi que Guillaume de Sens, au XII^e siècle, a travaillé à la cathédrale de Cantorbéry. D'autres Sociétés Françaises travaillèrent à la restauration des belles abbayes de Croyland, d'York, de Wearmouth.

(1) Cette interdiction rappelle les prohibitions similaires des conciles de Rouen, en 1189, et d'Avignon, en 1226, contre les confréries ouvrières.

(2) *Mystery*.

(3) *Freemason, fræstmemason*.

fessionnels était lié aussi à une initiative symbolique (1).

On distinguait l'architecte, le *maître de l'œuvre* qui le suppléait, le maître, le *compagnon*, l'*apprenti*.

Les mots de passe, signes, etc., n'étaient pas mis en écrit, mais transmis par tradition orale (2).

« En Ecosse, l'histoire authentique des unions maçonniques ne remonte pas au delà du xv^e siècle.

« Elles se plaçaient sous la protection de patrons désignés et confirmés par le Roi qui réglait leurs différends ».

Selon toute vraisemblance, les loges d'Ecosse ont été des filles des loges d'Angleterre primitives.

*
* *

En 1429, le roi Henri étant encore mineur, une loge fut tenue à Cantorbéry. Elle était sous le patronage de l'archevêque Henri Chicheley.

On y trouvait Thomas Stapylton, comme maître (vénérable); John Morris, comme surveillant de la loge des maçons (3) et quinze compagnons et trois apprentis.

Le fait est cité dans le registre latin de William Mollart, le prieur de Cantorbéry (4).

(1) *Rough-Mason*.

(2) Les écrits, d'après lesquels les rois ou les grands barons anglais avaient alors été affiliés, sont, au dire même des francs-maçons, apocryphes.

3) *Custosde la lodge lathomorum*.

(4) Le titre de ce registre est le suivant :

Liberaro generalis Domine galichni, prions ecclesie Christi Cantuariensis, ergo Festum Natalis Domini. 1429.

En 1853, le F. : J.-N. Ragon (auquel le Grand-Orient a décerné le titre d'Auteur sacré de la franc-maçonnerie) écrivait ceci :

« En 1714, George I^{er} commença son règne.

« Les auteurs maçons regardent cette époque comme la fin des temps obscurs de l'ordre maçonnique. Ils se trompent, il n'existe pas encore d'ordres maçonniques ; cette époque n'est que la fin des associations d'ouvriers constructeurs dont l'existence était devenue fort précaire, depuis que leurs secrets en architecture étaient tombés dans le domaine public (1).

Et plus loin, il ajoutait, en parlant de la date de 1717 qu'il considère comme celle de la création de la franc-maçonnerie en Angleterre (2) :

« De cette époque seule date l'Ordre maçonnique : l'association des constructeurs n'était qu'un ou plusieurs corps de métiers et ne fut jamais un Ordre. Quant au mot maçonnique, ce qualificatif n'a pas été créé pour eux, l'irréflexion ou l'ignorance pouvait seule les en doter, car, nous le répétons, un ouvrage de maçonnerie n'est pas un ouvrage maçonnique.

« Cette année, la corporation ne comptait plus, à Londres, que quatre sociétés, dites Loges, possédant les registres et anciens titres de confraternité et opérant sous le chef d'ordre d'York.

(1) Page 31.

(2) C'est la franc-maçonnerie qui a fait l'Empire Britannique ; c'est elle qui le soutient, en faisant croire partout à sa puissance imaginaire.

Hélian. — *Le Mystère de la franc-maçonnerie dévoilé.*

« Elles se réunissent en février ; elles adoptent les trois rituels rédigés par Ashmole ; elles secouent le joug d'York, et se déclarent indépendantes, et gouvernement de la confraternité sous le titre de grande loge de Londres. C'est de ce foyer central et unique que la franc-maçonnerie, c'est-à-dire la rénovation ostensible de la philosophie secrète des mystères anciens, partit dans toutes les directions, pour s'établir chez tous les peuples du monde. »

Le premier grand-maître fut Ant. Sayer, écuyer.

Les autres prétendus grands-mâîtres précédents n'étaient que des patrons, comme en ont toutes les corporations ; il est évident que la franc-maçonnerie fut professée à Londres avant d'être connue à York qui fit à ce sujet des représentations fort inutiles ; et ce devait être, car la composition des membres et le but des deux institutions différaient trop pour qu'il en fût autrement (1).

*
* *

Voyons maintenant, à travers l'histoire, comment se transforma la franc-maçonnerie anglaise.

L'histoire nous a transmis la destinée tragique des Stuarts.

La malheureuse reine Marie Stuart avait été décapitée, on le sait, en 1587.

(1) Consulter le livre : *L'Angleterre suzeraine de la France par la franc-maçonnerie*, Mœurs anglaises, (Chamuel, éditeur), par Louis-Martin Chagny.

A son tour, en 1649, Charles I^{er}, son petit-fils, est envoyé à l'échafaud par Cromwell.

La fin du xvi^e siècle et la première moitié du suivant ont été pour la Grande-Bretagne de tristes temps de troubles et de désordres.

En 1641, plusieurs importants personnages eurent de sérieux motifs d'acquérir le droit, alors envié, de cité à Londres, et dans ce but ils se firent admettre dans une des corporations de la cité, qui se trouva précisément être la corporation des maçons.

Parmi ces personnages d'importance se trouvait un savant alchimiste et antiquaire, bien connu du monde savant de cette époque, Elie Ashmole, fondateur du beau musée d'Oxford (1). Il paya sa bienvenue dans la corporation des maçons en reconstituant les titres anciens et les emblèmes de leur corporation. Certains auteurs même disent qu'Ashmole est l'auteur d'initiation dont les grandes lignes subsistent encore actuellement.

Ces personnages furent admis dans ladite corporation sous le nom de *Free*, c'est-à-dire *maçons libres*.

La corporation des maçons créa en 1703 une section spéciale pour ceux de ses membres qui n'étaient

(1) Ashmole, né en 1617, mort en 1693, avait vécu d'abord dans les rangs du parti royaliste sous Charles I^{er}. Il avait quitté, jeune encore, la carrière militaire pour se consacrer entièrement à l'étude des sciences qui l'attiraient. Il a publié plusieurs ouvrages, sortes de complications sur l'alchimie ainsi qu'une *histoire de l'ordre de la Jarretière*, qui lui valut, sous Charles II, la fonction de héraut d'armes à Windsor. Le musée de l'Université d'Oxford avait son nom *Muséum Ashmoléen*.

pas du métier, qui ne se trouvaient être que des maçons libres.

Ce fut le véritable commencement d'une transformation dans la franc-maçonnerie. En effet, vers 1717, les maçons non du métier, les maçons libres, les *Free*, se détachèrent complètement des maçons de métier, dont ils gardèrent seulement les emblèmes professionnels, à titre de symbole, et se formèrent en une société fermée, une société vraiment et rigoureusement secrète sous le titre de *Free Masons* (1).

Pendant que s'opéraient ces choses, Guillaume d'Orange était devenu, par suite du sort favorable des armes, roi d'Angleterre avec le titre de Guillaume III.

Le dernier roi de la malheureuse dynastie catholique des Stuarts, Jacques II, vaincu et chassé de son trône, reçut auprès d'une autre Majesté très catholique, le roi Louis XIV, une hospitalité vraiment belle, royale, au château de Saint-Germain-en-Laye.

Il avait même fourni au malheureux roi détrôné des subsides qui n'avaient servi qu'à conduire, Jacques II à de nouveaux désastres et le Grand Roi

(1) En 1703, la loge de Saint-Paul à Londres prit cette décision qui changea subitement la face de la confrérie : « Les privilèges de la maçonnerie ne seront pas désormais le *partage exclusif* des maçons constructeurs; des hommes de différentes professions seront appelés à en jouir, pourvu qu'ils soient régulièrement approuvés et initiés dans l'ordre. »

... The privileges of masonry shall no longer be restricted to operation masons, but extend to men of various professions, provided they are regularly approved and initiated into the order.

(Preston, *Illustrations of masonry*).

avait été forcé de reconnaître comme roi d'Angleterre légitime Guillaume III, l'usurpateur.

A la mort de Jacques II, Jacques III fut reconnu aussi platoniquement par Louis XIV.

Il s'était fait reconnaître par des partisans dévoués, des catholiques qui lui restaient en Ecosse.

Suivant l'exemple néfaste de son père, il se mit à la tête de ses ralliés, en 1715, combattit vaillamment, mais fut vaincu, se sauva vers l'Italie hospitalière où il mourut en 1756.

De son mariage avec la petite-fille de Jean Sobiesky, il avait eu deux fils.

L'un d'eux, l'aîné, *le prétendant* Charles Edouard, comme on le dénommait, voulut aussi combattre. Romanesque, brave à l'excès, héroïque même, il fut vainqueur à la bataille de Culloden (1) où ses partisans, ses héroïques écossais firent des prodiges.

Mais, vaincu à son tour, comme son père, *le prétendant* suivit aussi le chemin de l'Italie où il mourut à Florence, sans enfants, en avril 1780 (2).

On croit fermement que Charles-Edouard, le prétendant catholique, était resté franc-maçon. Et il y a de cela quelques preuves historiques.

En 1745, à la veille de son départ pour aller en Ecosse retrouver ses partisans restés fidèles, il avait fondé à *Arras*, par un acte authentique signé de sa

(1) En 1746.

(2) L'autre fils de Jacques III, voyant les malheurs de son aîné avait embrassé la carrière ecclésiastique : il devint le cardinal Stuart, mort en mars 1807.

main, une loge appelée précisément *l'Ecosse Jacobite*, qui avait même le pouvoir de conférer la dignité de Rose-Croix (1).

Chose curieuse et intéressante à noter, parmi les chefs de cette loge se trouvait un sieur Robespierre (2) qui devait devenir le père de Maximilien Robespierre.

Les francs-maçons français furent ingrats pour la fondation de la loge, et lorsque Charles-Edouard fut vaincu ils l'abandonnèrent dans sa défaite et le laissèrent partir sans témoignage de sympathie pour l'obscur et douloureux exil !

*
* *

C'est bien ici le moment de reproduire ce qu'écrivait tout récemment un franc-maçon notoire, disant que la *franc-maçonnerie moderne venait d'Angleterre* et que sa date de formation était de 1717.

« L'acte de naissance de la franc-maçonnerie moderne, écrivait-il, est la fondation de la Grande Loge de Londres le 24 juin 1717. *Ce fut l'œuvre d'un groupe de francs-maçons* qui constataient le déclin de leur

(1) A cette époque, les chefs étaient constitués à vie.

(2) Ce Robespierre (Maximilien-Barthélemy-François Robespierre) était avocat au conseil d'Artois. Il avait épousé Jacqueline-Marguerite Carrault, la fille d'un riche brasseur d'Arras qui mourut en 1751. Désespéré, le père avait abandonné sa carrière d'avocat, ayant voyagé pour se distraire en Angleterre et en Allemagne et était venu échouer à Tunis, où il mourut vers 1754.

confrérie. Les loges (1) ne se recrutèrent plus guère, les curieux n'y venaient plus; les tailleurs de pierre s'étaient dispersés, les *amateurs* étaient plus nombreux sans être beaucoup. *Quelques hommes concurent le projet de réorganiser cette institution et de se servir de ses cadres et de son prestige* (2) pour la propagande de leurs idées morales et *humanitaires*, pour l'amélioration de leurs semblables. Le principal était le physicien John-Theophil Désaguliers (3), autour duquel il faut nommer l'archéologue George Payne, le théologien James Anderson, King, Calvert, Limbey, Meddars, etc.

Ils décidèrent les quatre loges de Londres à entrer dans leurs vues.

(1) Il s'agit bien entendu ici des loges de maçons de métier, à l'exemple de celles de France.

(2) Cette déclaration est très importante; elle montre bien le but poursuivi, le but pour ainsi dire clandestin, mais adroit de la transformation de la franc-maçonnerie.

(3) Ce Désagulier ou des Aguliers était un Français. Et à son sujet, tout récemment, un journal protestant, *le Signal*, qui a paru à Paris, sous la direction de M. Chastand, lui donnait la priorité, disant qu'il était le fondateur de la maçonnerie anglaise et par suite de la franc-maçonnerie moderne.

« Le fondateur de la franc-maçonnerie en Angleterre, écrivait-il, fut un physicien et un mathématicien français, *fils d'un pasteur et pasteur lui-même*, Jean-Théophile des Aguliers, né à la Rochelle, le 12 mars 1683, mort en Angleterre en 1744.

« Emmené à l'âge de deux ans, après la révocation de l'Edit de Nantes, par son père, pasteur d'Aybre, près la Rochelle, il partagea avec lui la direction de l'école de l'Islingthen se fit recevoir bachelier en 1709 de l'Université d'Oxford et succéda au savant professeur Keil dans la chaire de philosophie. Des Aguliers fut consacré au ministère évangélique, devint chapelain du duc de Chandos, puis du prince de Galles, et publia plusieurs sermons.